Zeitschrift: Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 22 (1999)

Rubrik: Première Partie : Penser la ville

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PREMIÈRE PARTIE : PENSER LA VILLE

REDÉCOUVRIR LA VILLE

FRANÇOIS WALTER

Dans ses réflexions sur l'histoire de l'aménagement du territoire en Suisse, un observateur aussi compétent que Martin Lendi a pu écrire que les villes sont restées les "raumplanerische Sorgenkinder". Il écrit, en effet : "Das Wort von der rechtlichen Nichtexistenz der Städte und Agglomerationen trifft ins Schwarze. Und weil dem so ist, musste es kommen, dass auch die Raumordnungspolitik zurücksteckte und das Thema verleugnete"[1]. A défaut de figurer parmi les catégories juridiques de la politique d'aménagement, la question urbaine n'a pas moins interpellé les sciences sociales depuis que ces dernières existent. Cet événement majeur des deux derniers siècles qu'est l'urbanisation rapide du territoire a suscité de nombreuses propositions. La reconquête urbaine dont on parle depuis quelques décennies n'en constitue que l'avatar récent dont les effets pourraient bien augurer d'une nouvelle révolution urbaine à l'aube du XXIe siècle.

L'évolution historique des catégories de l'analyse

Pour saisir la complexité de la réalité urbaine, les sciences sociales ont élaboré des catégories d'analyse de plus en plus fines. Du XVIIIe siècle à nos jours, on peut distinguer trois grandes phases. La première recoupe la grande vague de l'urbanisation dont le paroxysme est atteint durant les années 1890-1910. Fondamentalement décalés par rapport aux changements que vit la Suisse, les instruments d'analyse restent purement descriptifs. La seconde phase s'amorce durant les années 1930 quand de

[1] Martin LENDI, "Zum künftigen Instrumentarium der schweizerischen Raumordnungspolitik", in *Raumplanung vor neuen Herausforderungen. Referate zum 50jährigen Jubiläum der Schweizerischen Vereinigung für Landesplanung (1943-1993)*, Bern, 1994, p. 48.

nombreux champs disciplinaires commencent à s'intéresser aux formes nouvelles d'organisation de l'espace, en lien souvent avec le développement des premières pratiques aménagistes. La troisième a commencé voici une vingtaine d'années. En effet, avec la période de forte croissance urbaine des années 1950-70, les catégories d'analyse héritées des théories de la centralité ont été critiquées et remises en cause. C'est dans ce contexte que les recherches sur ce qu'on appelle aujourd'hui le « réseau de villes suisses » ont connu leur essor.

Une vision descriptive et impressionniste (avant 1930)

Que n'a-t-on souvent cité la petite phrase des *Rêveries du promeneur solitaire* (1777) dans laquelle Jean-Jacques Rousseau affirme : « La Suisse entière n'est pour ainsi dire qu'une grande ville dont les rues larges et longues plus que celle de Saint-Antoine, sont semées de forêts, coupées de montagnes, et dont les maisons éparses et isolées ne communiquent entre elles que par des jardins anglais ». Encore faut-il bien comprendre que Rousseau, loin de constater l'urbanisation entière du pays, attire au contraire l'attention sur la spécificité de son peuplement : pas de grandes villes mais une multiplication de petits centres et d'habitat intercalaire qui, à vrai dire, font de la Suisse moins une seule ville qu'une seule vaste campagne urbanisée, l'anti-ville en quelque sorte, la ville-jardin perçue très positivement par le philosophe. Une autre version de la même phrase, bien antérieure puisqu'elle date de 1763, conforte d'ailleurs cette interprétation. Peu connue, elle se trouve dans les *Deux lettres à M. le maréchal duc de Luxembourg*[2]. On y lit : « La Suisse entière n'est pour ainsi dire qu'une grande ville divisée en treize quartiers [les treize cantons de l'Ancienne Confédération] dont les uns sont sur les vallées, d'autres sur les coteaux, d'autres sur les montagnes ». La métaphore rousseauiste s'inscrit parfaitement dans la rhétorique de la « Suisse heureuse » courante en cette fin du XVIIIe siècle. Dans les discours présidentiels à la Société helvétique (années 1770), on se félicite du temps présent et d'aucuns remercient Dieu de vivre dans un petit pays à l'allure de jardin (« in einen gartenartigten Ländlein »).

Avec à peine 10 % de population agglomérée (dans des localités de plus de 2'000 habitants) à la fin du XVIIIe siècle, il est difficile encore de

[2] C'est André Corboz qui a attiré mon attention sur cette autre version que l'on trouve citée dans les *Œuvres complètes*, vol I, édition de La Pléiade, p. 1813 ss.

parler de réseau urbain[3]. Mieux vaut utiliser le terme d'armature : ce concept signifie que l'espace est fractionné en une multitude de cellules autonomes. Le Corps helvétique se compose alors d'une quarantaine de territoires (les treize cantons souverains, les alliés, les bailliages importants) juxtaposés. Dans chacun d'eux, la ville est un point qui contrôle le territoire du point de vue administratif et économique sans que l'intensité des relations entre villes ne permette encore de parler de réseau. Certes, les villes importantes (les 11 villes de plus de 5'000 habitants) exercent déjà une influence qui s'étend au-delà de leur territoire respectif. Certes, la notion d'armature ne signifie pas que ces communautés territoriales vivent repliées totalement sur elles-mêmes. Au contraire, comme l'ont démontré les recherches récentes d'Anne Radeff, l'ouverture au monde extérieur est une composante essentielle de l'économie ancienne. Dans les montagnes les plus reculées, on consomme les produits tropicaux (le café et le sucre) alors que les fromages de gruyère alimentent les marins de la flotte française sur les mers du globe[4]. Néanmoins, l'intensité qualitative et quantitative de ces échanges n'induit pas encore de fonctionnement en réseau.

Peu à peu, au XIXe siècle, l'intensité de la vie de relation s'accroît, en parallèle avec l'amélioration de l'accessibilité (développement en particulier du chemin de fer). L'influence des villes peut s'étendre et les nouveaux espaces économiques, indifférents aux frontières administratives, constituent un entrelacs qui délimite des aires emboîtées (au lieu des aires juxtaposées de l'armature). Le taux d'urbanisation ne donne qu'une vision très partielle de cet enchaînement : 32 % de la population résidente dans des communes de plus de 2'000 habitants en 1850, 59 % en 1910 et 62 % en 1950.

Au milieu du siècle passé, Stefano Franscini, dans l'édition remaniée de sa *Statistique*, est sans doute l'un des premiers à saisir ce passage de l'armature au réseau urbain[5]. Pour la première fois, il propose un dénombrement des villes qui ne repose plus seulement sur la définition traditionnelle de l'urbain, celle des dictionnaires qui définissent la ville par la présence de remparts et par les privilèges dont bénéficient leurs

---

[3] Voir François WALTER, *La Suisse urbaine 1750-1950*, Genève, 1994, p. 22ss.

[4] Anne RADEFF, *Du café dans le chaudron : économie globale d'Ancien Régime (Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie)*, Lausanne, 1996.

[5] Stefano FRANSCINI, *Statistique de la Suisse ou tableau des forces matérielles et morales des vingt-deux cantons*, Lausanne, 1853-1855.

habitants[6]. Pour le statisticien tessinois, c'est l'effectif de la population qui sert de critère. Il ne retient pas dans sa liste des villes les localités de moins de mille habitants et prend en considération les fonctions urbaines. Conscient de rompre avec l'ancienne conception figée de la ville, il écrit : « Nous l'avons fait d'autant plus volontiers que les privilèges qui appartenaient aux communes entourées de murs et aux villes ont disparu entièrement en Suisse. Les bourgs et les grands villages rivalisent souvent quant à la beauté des constructions, au commerce, au développement de l'industrie, à l'administration communale, avec certaines villes qui ne conservent plus qu'un rang historique grâce à leurs murailles, à leurs vieilles tours ou à leurs antiques chartes. » Pour lui, ce qui distingue une ville, ce sont ses activités. De là découle la notion de réseau par l'attraction que les villes exercent sur le territoire. Franscini parle de "l'influence" des villes et perçoit déjà l'amorce des mécanismes de croissance économique différentielle qui vont rapidement générer d'importantes disparités régionales[7]. La perspective fonctionnelle adoptée par Franscini n'est donc pas qu'un outil d'analyse. Elle rend compte aussi d'un rapport différent à l'espace. Plus qu'à un simple système de places centrales, on se trouve confronté à un véritable système en réseau. Plus dynamique que le concept d'armature, celui de réseau, contemporain de l'essor libéral du début du XIXe siècle, insiste sur la hiérarchie des villes et sur leur fonctionnement différencié, de la plus grande à la plus petite. Les contrastes régionaux se creusent.

L'imbrication croissante des espaces économiques et le poids des villes importantes se traduisent par toute une série d'indices observables comme, par exemple, le réseau des lignes téléphoniques, développé à partir des années 1880, qui constitue un bon reflet des hiérarchies urbaines. Les discriminations spatiales s'opèrent d'abord en faveur de Zurich, métropole rattachée directement à toutes les villes suisses. Déjà on peut parler de

---

[6] Sur ce thème, voir François WALTER, « De la ville fermée à la ville ouverte. Pratiques et images urbaines dans l'espace helvétique (1750-1850) », in François WALTER (éd.), *Vivre et imaginer la ville XVIIIe-XIXe siècles*, Genève, 1988, p. 49-82.

[7] Sur l'histoire des disparités régionales en Suisse voir F. WALTER, « Lieux, paysages, espaces : les perceptions de la montagne alpine du XVIIIe siècle à nos jours », in *Itinera*, fasc. 12, 1992, p. 14-34 et « Les Alpes, révélateurs des disparités économiques régionales en Suisse », in *Le Globe*, Genève, Société de géographie, 1985, p. 289-296 ainsi que Martin LENDI, "Föderalismus und Regionalpolitik", in *Geographica helvetica*, 51 (1996), p. 70-72.

"dominance métropolitaine" pour rendre compte de ce phénomène qui veut que les grandes villes influencent des territoires bien plus étendus que celui de leurs limites administratives. Très concrètement, l'importance des villes s'exprime par le nombre d'abonnés et par celui des raccordements interurbains[8]. A l'aube du XXe siècle, la gestion des flux d'informations est en train de devenir un instrument essentiel de la domination spatiale.

A ce moment, la complexité croissante de la réalité urbaine ne peut plus être rendue par de simples impressions qualitatives. Mais le savoir sur la ville est décalé par rapport à la réalité du dynamisme urbain. Ainsi, les géographes continuent de s'intéresser aux lieux sans chercher à comprendre les phénomènes de relation. La première *Géographie des villes suisses*, parue en 1915, confirme cette pauvreté conceptuelle en se limitant à une approche descriptive des faits de localisation[9]. La priorité pour la spécificité des lieux se retrouve dans les grandes synthèses comme celle de J. Früh dans les années 1930[10].

La perspective fonctionnaliste (1930-1970)

Ce n'est guère avant les années 1930-1940 que des instruments théoriques nouveaux ont permis de mieux cerner les transformations de l'organisation de l'espace helvétique. Armin Meili et son concept de "weit dezentralisierte Grossstadt Schweiz" (1932) incarne une étape importante de cet effort d'analyse[11]. Une place à part doit être faite aussi au géographe Hans Carol (1915-1971), le premier à appliquer les idées de Walter Christaller sur les lieux centraux. Il a essayé de reconstituer les aires de marché des villes de différents ordres, à partir des phénomènes d'attraction : attraction commerciale, attraction sur la main-d'œuvre, non sans analogie avec la loi de gravitation. Dans cette perspective, le réseau urbain apparaît comme un

---

[8] Un autre exemple avec Genève : des liaisons téléphoniques interurbaines directes sont établies successivement avec Lausanne (1885),Vevey (1889), Berne (1891), Saint-Julien et Nyon (1892) puis avec Rolle (1894), Zurich (1896) etc. Voir Didier SÉVERIN, *Les débuts du téléphone à Genève (1876-1900),* Mémoire de licence Lettres, Université de Genève, 1998.

[9] Ch. BIERMANN, *Géographie des villes suisses*, Aarau 1915.

[10] Voir Jean-Luc PIVETEAU, « Le fait urbain en Suisse depuis le milieu du XIXe siècle : rétrospective et vues contemporaines successives », in P. CLAVAL, *Géographie historique des villes d'Europe occidentale*, Paris, 1986, p. 160-172.

[11] Armin MEILI, « Fragen der Landesplanung – Landesplanung für die Schweiz », in *Die Neue Stadt*, No 6/7, p. 142ss.

ensemble de lieux centraux de différents ordres qui s'agencent dans l'espace de manière hiérarchique. Carol distingue les villages (dispensateurs de services centraux d'ordre inférieur) des bourgs-marchés, puis des villes proprement dites (lieux centraux d'ordre moyen), et enfin de ce qu'il appelle les métropoles (lieux centraux d'ordre supérieur), tous hiérarchisés en fonction de l'étendue de la gamme de biens et services offerts[12]. Les services d'ordre supérieur sont représentés seulement dans une série de localités que Carol reporte sur une carte : 5 lieux centraux relayés par des lieux semi-centraux et sub-centraux, tous avec leur zone d'attraction respective. Cette carte des régions fonctionnelles laisse apparaître de nombreux espaces interstitiels dans lesquels les lieux semi-centraux jouent leur rôle de relais. On sait que cette vision christallérienne de l'espace suisse a dominé la réflexion et les pratiques sur l'aménagement du territoire jusqu'à la fin des années 1970.

Durant les cinquante dernières années, le diagnostic semble assez constant quant à l'appréciation des objectifs et des motifs d'une politique aménagiste[13]. En 1944, les promoteurs de l'aménagement, inquiets de la tension croissante à propos des usages du territoire, écrivaient : « Il sera donc judicieux de ne pas laisser au hasard cette utilisation du sol, mais de l'organiser avec méthode. »[14] Cinquante ans plus tard, c'est à peu près dans les mêmes termes que l'Office fédéral de l'aménagement souhaite, pour « mieux maîtriser le développement spatial des vingt prochaines années » que l'on cherche à « structurer le développement de l'urbanisation », ceci afin « d'obtenir une organisation plus rationnelle du territoire. »[15] Qui plus est, le concept quasi magique de « décentralisation concentrée » est repris avec constance dans tous les grands textes programmatiques. Présent dès l'origine dans les écrits des pionniers de l'aménagement, le concept arrive à maturité avec la conception directrice CK-73 (en 1973). Il est toujours opératoire, quoique plus discret, dans les *Grandes lignes de l'organisation du territoire suisse* en 1996. On

---

[12] H. Carol et M. Werner, *Städte wie wir sie wünschen*, Zürich, 1949.

[13] François Walter, « Cinquante ans d'aménagement du territoire en Suisse ? Quelques questions aux acteurs », in *DISP*, Nr. 127, Octobre 1996, p. 35-40.

[14] *L'aménagement national et régional en Suisse. Rapport de la Commission suisse du plan d'aménagement national au Département militaire fédéral*, Lausanne, 1944, p. 7.

[15] OFAT, *Organisation du territoire en Suisse. Grandes lignes du développement souhaité. Projet pour la consultation*, Berne [1994], p. 6.

souhaite nommément maintenir « la structure décentralisée de l'urbanisation », un principe dont la version allemande donne une expression beaucoup plus tranchée : une « dezentralisierte, konzentrierte Besiedlung »[16]. On a vaguement l'impression, à relire les textes fondateurs des cinquante dernières années, que les problèmes et les manières de les poser n'ont pas beaucoup changé. On attend toujours les instruments qui permettraient cette chimérique maîtrise judicieuse du sol sous la forme de la « décentralisation concentrée ». Par conséquent, il est légitime de se demander si l'évolution que Max Frisch voulait éviter avec son projet de créer une autre ville pour l'Exposition nationale de 1964 n'est pas devenue une réalité banale et quotidienne. Ce que nous ne désirons pas, écrivait Frisch en 1955, c'est « das unselige Durcheinander, wie es rings um unsere jetzigen Städte zu finden ist, halb verstädtertes Dorf und halb dörflerische Stadt ».[17]

L'une des difficultés de l'histoire de l'aménagement est de ne pas se laisser piéger par la centralité stylisée et simplifiée dont rend compte le modèle christallérien. La taille des villes peut certes servir de critère pour mettre en évidence la hiérarchie urbaine. Celle-ci ne suffit néanmoins pas à induire un fonctionnement en réseau. L'organisation de type hiérarchique n'est qu'une forme extérieure des rapports entre villes. Certains "systèmes urbains" fonctionnent en réseau sans que le nombre d'habitants des différentes villes ne profile une ville dominante. A l'évidence, le réseau urbain suisse n'offre pas l'image d'une toile d'araignée, mais plutôt celle d'un filet, d'un quadrillage à mailles fines et à multiples nœuds. Il s'apparente au système que l'on a appelé aux Pays-Bas la "*Randstad*", soit un ensemble de villes interdépendantes et complémentaires. Ce système remonte déjà au XVIe siècle et il a fonctionné sur une base duale au XVIIIe siècle (avec Amsterdam et Rotterdam). Au siècle suivant, la *Randstad* devient multipolaire et s'articule sur Amsterdam, Rotterdam, La Haye et Utrecht. Vers 1930, ces quatre villes dont les tailles respectives sont assez différentes présentent une gamme de services centraux de niveau comparable.

---

[16] BRP, *Grundzüge der Raumordnung Schweiz*, Bern, 1996, p. 70. La version française est publiée simultanément sous le titre : *Grandes lignes de l'organisation du territoire suisse*, Berne, 1996.

[17] L. BURCKHARDT, M. FRISCH, M. KUTTER, *Achtung : die Schweiz*, Basel, 1955, p. 41. Voir aussi M. FRISCH, « Cum grano salis. Eine kleine Glosse zur schweizerischen Architektur », in *Werk*, 1953, p. 325-329.

Cependant, dans le cas helvétique, le problème s'est encore compliqué du fait de la croissance urbaine rapide des années 1950-1970. La Suisse d'aujourd'hui présente une structure urbaine où ce ne sont plus les villes en tant que telles qui s'individualisent dans le tissu urbain dense qui couvre l'ensemble du territoire mais plutôt les agglomérations. Au recensement de 1990, l'Office fédéral de la statistique a retenu 48 agglomérations (dont 15 nouvelles formées depuis 1980) ainsi que 9 villes isolées qui regroupent au total quelque 70 % de la population. Ces agglomérations sont des espaces urbains complexes qui comprennent des villes proprement dites, des espaces suburbains, des espaces périurbains et des campagnes rurbanisées. Cet espace polycentrique constitue aujourd'hui ce que la statistique considère comme « zones urbaines ».

La permanence des barrières

L'importance nouvelle accordée à la notion d'agglomération est moins anodine qu'il n'y paraît. Plus les villes se sont étendues dans l'espace, plus la délimitation même de ce qui est urbain et de ce qui ne l'est pas devient délicate. En Suisse, depuis 1882, une convention statistique a défini la ville en fonction d'un seuil de population fixé à 10'000 habitants. Le concept d'agglomération apparaît dans le langage officiel à la fin du XIXe siècle. Son emploi statistique se généralise après la Première Guerre mondiale. L'acception précise en est fixée vers 1930. Le mot indique qu'autour d'un noyau principal se sont agglomérées une ou plusieurs communes au tissu urbain continu. Cette notion de ville noyau à laquelle s'ajoute l'exigence de la contiguïté du bâti n'est rien d'autre qu'une survivance de l'image héritée de la ville bien délimitée. Cette dernière est distincte d'un autre mode de peuplement plus flou, celui de la campagne. L'agglomération ne doit pas être confondue avec la région urbaine, à savoir la portion de territoire sur laquelle s'étend l'influence de la ville noyau. Mais jusqu'à quand de telles distinctions conservent-elles leur lisibilité ?

Ce qui fait cependant problème, c'est que la ville ancienne nous paraît signifier par elle-même : nous avons observé une sorte de congruence entre la forme acquise (la ville close) et un type de société (la société fermée d'Ancien Régime). Par contre, la ville segmentée de type contemporain est comme brouillée à nos yeux. Sa lecture nous est plus difficile. L'opacité des formes spatiales accompagne la dissolution physique de la ville. Faut-il dès lors s'étonner de ce que les citadins reprochent aux urbanistes

l'insignifiance des lieux ? Les instruments modernes de la gestion du territoire urbain n'ont fait que reprendre le langage formel de la barrière. La ville ouverte après le démantèlement des fortifications sera bientôt une ville divisée et subdivisée en catégories d'espaces où la rigidité des normes d'urbanisme n'a rien à envier aux tracasseries administratives et policières des villes closes[18].

Lorsqu'on supprime les murailles, elles sont souvent remplacées par des voies de circulation bordées d'immeubles cossus aptes à signaler au besoin une barrière sociologique (cas de Vienne). A moins qu'un système de zones vertes n'inscrive une nette rupture dans l'usage du sol comme pour tenir à distance les classes populaires tels certains lotissements pour classes aisées à Londres. Les tracés des chemins de fer forment une barrière de remblais et de tranchées qui bloquent les extensions urbaines de manière aussi contraignante que les anciennes murailles. Vienne encore en fournit un bon exemple avec plusieurs gares qui bloquent le développement de l'habitat, les installations ferroviaires étant la plupart du temps complétées par des périmètres industriels et de vastes terrains occupés par les casernes. Partout, on a substitué aux anciens ouvrages défensifs une barrière fiscale sous la forme de l'octroi, soit qu'un tracé fortifié désuet soit reconverti, telle l'enceinte espagnole du XVIe siècle à Milan, soit qu'on bâtisse de toutes pièces une ceinture d'octroi, comme à Berlin en 1802 sur 17 km, en fonction jusqu'en 1861

Au XXe siècle, la disparition de ce mode typiquement urbain de contrôle des personnes et des activités ne signifie pas la fin des barrières urbaines. Des processus plus subtils se mettent en place. Parmi eux, la planification impérative. Elle est un moyen puissant de contenir l'urbain et de fixer par l'affectation de fonctions et de normes architecturales des limites qui peuvent se révéler très contraignantes. Le zonage contemporain tout comme les plans de quartiers reconstituent des îlots sociaux bien délimités. La cité jardin en est un bon exemple. Les réalisations anglaises qui servent de modèle au continent comportent des murs d'inspiration pseudo-médiévale. Des formes de quartiers où les rues en cul de sac empêchent la traversée de part en part contribuent à reconstituer l'idée de communauté fermée sur elle-même. Enfin, très récemment, les autoroutes périphériques à péage reprennent sur un mode nouveau la tradition des

---

[18] Sur ce thème, voir François WALTER, « Des barrières dans la ville », in *Stadt- und Landmauern, Band 3 : Abgrenzungen – Ausgrenzungen in der Stadt und um die Stadt*, Zürich, 1999, p. 25-30.

octrois et sont ressenties comme des entraves à la liberté de circulation. Oslo en cette fin du XXe siècle s'est dotée d'une ceinture protectrice de routes à péages pour dissuader les automobilistes d'affluer au centre. Installés sur les périphériques (celui de la banlieue sud-ouest de Toulouse ou l'A 14 de l'Ouest parisien), les péages sont expressément assimilés à la résurgence des antiques octrois.

Dans le cas helvétique, l'historien de l'aménagement est frappé par le caractère défensif de l'intervention sur le territoire. On peut parler d'une prédominance de formes conservatoires d'aménagement ou d'aménagement "par la négative". Il s'est agi avant tout de protéger le territoire contre la dispersion de l'habitat[19], donc de préserver ce qui n'est pas encore bâti. Dans ce but, on a voulu surtout "délimiter", d'où l'importance de définir des zones agricoles contre l'extension urbaine ou, comme le dit l'ordonnance d'application de la LAT (1986), de "séparer le territoire à urbaniser de celui qui ne doit pas l'être". En clair, éviter les conséquences les plus négatives de l'urbanisation. Ce qui conduit des observateurs perspicaces à conclure : « Heute müssen wir feststellen, dass Planung vor allem als Mittel zur Festschreibung von Partikularinteressen und zur Besitzstandswahrung eingesetzt wurde, nicht aber zur Veränderung mit Zielvorgaben. »[20]

La question de la zone agricole a joué un rôle primordial dès la genèse de la politique territoriale. Cette dernière progresse par le biais de la lutte contre la spéculation foncière dont on a pu dire avec pertinence qu'elle constituait « l'élément déclencheur de l'insertion du thème d'aménagement du territoire dans la vie politique suisse »[21]. C'est durant la seconde moitié des années 1950 et la première moitié des années 1960 que le thème de la spéculation est particulièrement porteur. Parmi les faits saillants, je me bornerai à rappeler la dynamique lancée par l'initiative socialiste contre la spéculation foncière déposée en juillet 1963 et rejetée par le peuple quatre

---

[19] Selon le Conseil fédéral, "la tâche la plus urgente est actuellement de combattre la construction en ordre dispersé" (*Feuille fédérale*, 1972, t. I, p. 1442).

[20] Peter BACCINI und Franz OSWALD, "Achtung : die Schweiz, ein Aufruf 1955 - eine Replik 1995", in *Neue Zürcher Zeitung*, 17. August 1995.

[21] M. WEMEGAH, *Administration fédérale et aménagement du territoire*, St-Saphorin, 1979, p. 61.

ans plus tard[22]. En 1963 encore, il est question d'une loi sur le maintien de la propriété foncière rurale avec la délimitation des régions agricoles et de la zone à bâtir. On sait que cette préoccupation légitime des intérêts agricoles trouvera son aboutissement en 1991 avec la loi sur le droit foncier rural. A l'évidence aussi, la dynamique foncière amorcée dès les années 1950 a permis d'ancrer dans la Constitution fédérale par les articles 22 ter et 22 quater, d'une part la garantie de la propriété privée et le principe de l'expropriation, et d'autre part la compétence de la Confédération en matière d'aménagement du territoire[23]. Ces modifications acceptées en votation populaire le 14 septembre 1969 sont une innovation décisive puisque les termes de Raumplanung/aménagement du territoire sont entrés dans la loi fondamentale conjointement avec la propriété et le principe contraignant de la coordination horizontale entre aménagement national, régional et local[24]. Mais en même temps, c'est la confirmation d'une intelligibilité du territoire sur le mode d'une tension entre terres agricoles et zones à bâtir, perçues comme deux utilisations contradictoires et rivales. La culture politique suisse très imprégnée de ruralisme et attentive à la population paysanne plus que proportionnellement à son importance économique ne cessera d'interpréter l'aménagement comme un moyen de préserver les terres agricoles. On peut légitimement se demander si ce type d'approche par l'agriculture n'a pas été en définitive une solution de facilité pour éviter de prendre en compte de front les enjeux qui ne manqueraient pas de se jouer à l'avenir précisément dans les zones agricoles (besoins de terrains pour les loisirs et les infrastructures de transport). De ce point de vue, la récente modification de la loi sur

---

[22] Il s'agissait d'introduire un article 31 sexies dans la Constitution en vue de « prévenir la pénurie de logements et pour favoriser l'aménagement du territoire (...) dans l'intérêt de la santé publique et de l'économie du pays. »

[23] Sur ce thème, voir Jörg FISCHER, *Das Raumplanungsgesetz als Beispiel einer politischen Planung in der Schweiz*, Freiburg, 1975.

[24] Avant d'admettre le terme de *Raumplanung*, le projet d'article constitutionnel parlait de "Erschliessung und Besiedelung des Landes". Rappelons que la notion d'aménagement (sous le vocable de *Landesplanung*) était entré dans la législation fédérale en 1942 par le biais de la législation d'exception du temps de guerre. Voir F. WALTER, "Fédéralisme et propriété privée 1930-1950. Les attitudes face à l'aménagement du territoire en temps de crise et de pleins pouvoirs", in *DISP*, Nr. 82, Oktober 1985, p. 21-27.

l'aménagement du territoire, acceptée par le peuple en février 1999, marque assurément un tournant[25].

Retrouver la ville

La structure fédéraliste d'une part, la culture politique ruralisante d'autre part ont contribué à conférer au débat sur l'espace et le territoire un statut de discours non urbain. L'attitude des générations d'aménageurs actifs durant les années 1950-1970 a conduit à de l'a-urbanisme, voire à de l'anti-urbanisme. André Corboz a justement relevé que le souci de maîtrise du développement urbain a suscité, avec le modèle de la cité-jardin, un "urbanisme à côté de la ville ou hors de la ville", et avec le rationalisme fonctionnel un "urbanisme contre la ville", à savoir celui des cités-satellites, sorte de "dissolution de la ville" dans un milieu ouvert[26]. Durant la période où semble triompher le paradigme de l'aménagement (années 1960), l'ORL a littéralement évacué la ville de ses préoccupations[27]. La ville n'est plus qu'une localité comme une autre, différenciée uniquement par sa taille et ses fonctions[28]. Les mots "ville" et "urbanisme" sont significativement absents de la loi sur l'aménagement du territoire.

Dès lors, l'abandon de la dimension urbanistique et les hésitations de la politique spatiale contrastent avec le succès de l'aménagement par des voies catégorielles détournées (planification des routes nationales, rail 2000, loi sur les investissements en montagne, aide à l'innovation, politique agricole, protection du paysage, etc.). Pour le reste, on est frappé par la sous-estimation continuelle et flagrante de la complexité des réalités

---

[25] Le débat a été très vif, l'enjeu étant l'assouplissement de la définition de la zone agricole. Voir parmi les nombreuses prises de position celle de Martin LENDI, « Langfristige Verantwortung wider kurzfristige Bedürfnisse. Vom Sinn und Zweck der Raumplanung », in *NZZ* du 14-15 mars 1998, p. 83.

[26] A. CORBOZ, *L'urbanisme du XXe siècle. Esquisse d'un profil*, Genève, 1992.

[27] Il faudrait analyser en détail la place de la ville dans les conceptions directrices de 1969. On trouve seulement une conception directrice "habitat" et le commentaire sur les tendances dans le domaine de l'urbanisme explique : "L'urbanisme de l'avenir devrait s'appuyer de façon toujours plus forte sur un cadre global auquel il serait subordonné" (Martin ROTACH, *Conceptions directrices d'aménagement du territoire national. Premier rapport intermédiaire. Objectifs et conflits*, Zurich, ORL, 1969, p. 197).

[28] Pour le contexte de la "dérive anti-urbaine" (expression de P. G. Gerosa), voir le chapitre sur les "implications idéologiques de la problématique urbaine" de F. WALTER, *La Suisse urbaine ...op.cit.*.

spatiales[29]. Il semble que l'on se soit continuellement leurré quant aux capacités du système suisse à dominer cette complexité. Aujourd'hui, de plus en plus d'observateurs constatent que le fédéralisme comme système parfaitement emboîté, à la manière d'une poupée russe, de trois niveaux décisionnels (fédéral, cantonal et communal[30]) n'est plus à même de gérer les conflits spatiaux complexes[31]. L'emboîtement réussi des échelles d'aménagement a longtemps servi d'horizon d'attente aux promoteurs de la politique spatiale. Aujourd'hui, on s'est aperçu que cette coordination, pour souhaitable qu'elle reste, ne suffisait pas à asseoir une politique territoriale. Pour "réinventer la Suisse", il sera désormais inévitable de compter avec d'autres niveaux décisionnels : celui des agglomérations urbaines, celui des régions transcantonales et des régions transfrontalières. La récente attention portée au concept de "*Vernetztes Städtesystem Schweiz*" ou l'idée d'une "*Baugesetz*" fédérale vont sans doute dans le sens d'une intégration nouvelle de la ville à l'aménagement. D'une certaine manière, les *Grandes lignes* du Conseil fédéral, publiées en juin 1996, peuvent être considérées comme la découverte de la Suisse urbaine par l'aménagement du territoire[32].

Faut-il pour autant admettre, comme Rousseau mais au sens littéral cette fois, que la « Suisse entière n'est pour ainsi dire qu'une grande ville »?

---

[29] Une complexité dont on a vu surtout les aspects institutionnels et juridiques. C'est ce qui explique l'essor des juristes et leur rôle grandissant parmi les acteurs de l'aménagement. N'est-il pas significatif que le premier délégué à l'aménagement du territoire ait été un ingénieur et qu'ensuite la direction de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire soit confiée à un juriste puis à un économiste ? Une évolution semblable s'observe à la tête de l'ASPAN /VLP = Schweizerische Vereinigung für Landesplanung : le directeur est à l'origine un architecte, auquel succèdent un géographe puis deux juristes.

[30] Au plus fort de l'euphorie planiste, J.-P. Vouga avait cette petite phrase qui témoigne de l'ampleur des attentes d'une coordination réussie : "Comment ne pas voir qu'une action des seuls cantons, sans aucune compétence donnée à la Confédération, n'est pas plus valable qu'une action des seules communes sans intervention du canton" (J.-P. VOUGA, "Urbanisme et aménagement du territoire", in *Plan*, 26 (1969), no 1, p. 1-3).

[31] Constat récent par exemple de Remiglio RATTI, *Leggere la Svizzera. Saggio politico-economico sulle origini e sul divenire del modello elvetico*, Lugano, 1995, p. 120.

[32] Une redécouverte qui s'accélère comme le démontre un ouvrage récent qui en donne la mesure. Voir Michael KOCH et Willy A. SCHMID, *Die Stadt in der Schweizer Raumplanung. Ein Lesebuch - Martin Lendi gewidmet*, Zürich, 1999.

C'est le pas qu'a franchi Michel Bassand en utilisant le concept de métropole suisse. Il la qualifie par les termes de "dispersée", "réticulée", "polycéphale", "verte", "transfrontalière", "multiculturelle" et "internationale"[33]. S'il a le mérite de rendre compte du degré extrême de l'urbanisation, celui où la ville se confond avec le territoire, le concept de métropole est peu opératoire quand il s'agit de comprendre plus concrètement le fonctionnement de cette « ville-territoire » et surtout de proposer des modalités d'action.

Dans ce cadre, quels sont les concepts pertinents ? André Corboz a souligné avec justesse le vide lexical dans lequel nous nous trouvons[34]. Selon lui, la Suisse n'est plus qu'un fragment de la « galaxie urbaine européenne ». Mais comment approcher les réalités de cette « ville extensive » (Alain Léveillé), de cette « ville diffuse » (Bernardo Secchi) ou de la « ville-territoire » (André Corboz) ? Les praticiens optent résolument pour le concept opératoire de « *Netzstadt* ». Franz Oswald y voit la possibilité de rénover les conditions de la vie urbaine en prenant en compte les interactions multiples qui la caractérisent aujourd'hui[35]. Le débat à l'échelle fédérale révèle aussi d'autres tendances créatrices : redécouverte de l'urbanisme ; redécouverte des valeurs urbaines ; promotion de nouvelles échelles d'intervention (micro-aménagement) ; prépondérance accordée à l'espace (*Raum*) plutôt qu'au concept obsolète de planification (*Raumordnungspolitik* au lieu de *Raumplanung*) ; stratégies souples, celles de la flexibilité, plutôt que conceptions directrices (*Urban-* ou *Raummanagement* et non plus *Leitbilder*). En un mot, la Suisse est en train d'admettre que modernité et urbanisation sont des concepts proches pour ne pas dire homologues.

« Die Raumplanung ist tot, es lebe die Raumordnung », déclare Hans Flückiger qui fut longtemps le directeur de l'Office fédéral de l'aménagement[36]. La langue française qui, durant l'entre-deux-guerres, a échappé à l'idéologisation de la notion d'ordre territorial n'enregistre pas

---

[33] Voir son article dans ce volume.

[34] André CORBOZ, « La Suisse, fragment de la galaxie urbaine européenne », in *Revue économique et sociale*, décembre 1993, p. 253-259. Sur ce thème voir aussi Jacques LÉVY, "A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire?", in EspacesTemps, 51-52 (1993), p. 102-142.

[35] Peter BACCINI et Franz OSWALD, *Netzsstadt. Trsansdisziplinäre Methoden zum Umbau urbaner Systeme*, Zürich, 1998.

[36] *NZZ* du 17 octobre 1997, p. 15

la nuance[37]. Quand les *Grandes lignes* de 1996 proposent de développer une « Raumordnunspolitik in den Städten », la version française parle banalement d' « organisation du territoire dans les villes » et traduit plus loin « Raumordnung » par « aménagement du territoire ». L'essentiel est néanmoins ailleurs. Il est dans la promotion de la ville comme sujet de l'aménagement. Les grandes lignes optent résolument pour la ville en prenant en compte les problèmes des agglomérations. L'aménagement est devenu la gestion globale et concertée du « réseau de villes suisses » (Vernetztes Städtesystem). Le document du Conseil fédéral va jusqu'à estimer que « la constitution d'un réseau de villes et d'espaces ruraux contribuera à supprimer ou à atténuer les disparités et les divergences entre les différentes régions du pays, entre la ville et la campagne, entre les centres et les périphéries ». Développement durable, protection du cadre de vie et renforcement de la cohésion nationale sont présentés comme les conséquences de la mise en réseau.

Face à l'optimisme d'un texte administratif, l'historien s'étonne de retrouver des élans qui rappellent le début des années 1970 : l'euphorie réticulaire aurait-elle simplement relayé l'euphorie planiste aujourd'hui décriée ? Non, l'histoire n'a pas pour objectif de dégager des analogies faciles. La mise en contexte du discours sur la ville révèle simplement la variété des enjeux sociaux qui sous-tendent la mobilisation des concepts. Cet article n'a pour ambition que d'en dresser le constat. Reste à expliciter les raisons profondes de ces configurations changeantes et leurs effets en retour sur l'espace urbain et le territoire. Voilà qui mériterait un vaste programme de recherche.

---

[37] Voir dans ce volume la contribution de P.G. Gerosa. Le juriste Martin Lendi va jusqu'à définir ainsi les objectifs du droit constitutionnel : « Eine Verfassung erfüllt aber ihren Auftrag erst dann, wenn sie eine materielle und formelle Ordnung der Erhaltung und Gestaltung des Lebensraumes aufstellt ». Voir Martin LENDI, *Subtilitäten des Rechts*, Zürich, 1996, p. 143.

LA SUISSE, UNE MÉTROPOLE

MICHEL BASSAND

J.-J. Rousseau n'affirmait-il pas que la Suisse était une ville ? Depuis, l'idée a été reprise par de nombreux scientifiques et essayistes en un débat passionnant et passionné. Il n'est pas question de faire le point sur l'ensemble d'un thème qui reste d'ailleurs l'objet de ce colloque.

Modestement, nous aimerions faire avancer l'idée que la Suisse est une métropole. En effet, depuis le début de ce siècle, les villes et l'urbanisation du monde se sont profondément transformées, plus encore elles sont dominées par les métropoles et la métropolisation. Partant, la Suisse n'est plus seulement une ville, mais bien une métropole, certes très spécifique. Explicitons notre idée.

I. *Les transformations de l'urbain*[1]

A. *Villes et urbanisation*

Nous définissons la ville industrielle par les quatre traits qui suivent.

1) D'abord, elle concentre la population et les activités sur un territoire de petite taille, celui d'une commune. L'aménagement urbain est très spécifique : la grande densité des populations et des activités est organisée par une voirie très serrée. Cette dernière entraîne une grande densité et, partant, la proximité des habitants et des activités, ce qui est un avantage considérable tant pour la vie sociale que pour l'économie. Elle permet notamment une division du travail intense. Ces avantages et prérogatives qu'implique la ville génèrent avec l'industrialisation une croissance urbaine considérable. C'est un autre fait majeur de la ville industrielle. Néanmoins, la ville implique toujours une correspondance étroite entre *civitas* et *urbs*, la première désignant la communauté des divers habitants - la cité - et la seconde son environnement construit.

2) Le deuxième trait significatif des villes réside dans leur spécialisation économique en termes d'industrie, d'artisanat et de services très divers. Cette structure économique génère une stratification sociale spécifique : ouvriers, employés et leurs cadres et dirigeants. Ces inégalités sociales créent des conflits importants et structurent l'organisation de l'espace urbain en termes de ségrégation. La diversité de la population

[1] Pour plus de précisions, consulter Bassand, 1997.

n'est pas qu'économique et sociale, elle est aussi culturelle : de très nombreux immigrants, d'horizons culturels divers, viennent occuper les emplois qui se créent en ville.

3) Cette concentration, cette croissance, cette densité, cette diversité sociale et culturelle façonnent une culture et une sociabilité urbaines, une urbanité (L. Wirth, 1938). Selon cet auteur, les citadins développent des relations sociales superficielles, anonymes, segmentaires et un individualisme prononcé. H. Gans (1946) argumente très pertinemment que cette urbanité n'efface pas les différences culturelles des citadins en termes de catégories socio-professionnelles, d'ethnies, d'âges, de genre. Bref, la ville n'est pas si uniformisante que d'aucuns le pensent. L'urbanité est diverse.

4) Ajoutons que la ville étant localisée sur une commune, la structure du pouvoir urbain est très fortement liée à l'institution municipale. Le gouvernement municipal implique certes plusieurs acteurs sociaux et économiques pas toujours consensuels, mais il y a bien un gouvernement politique par ville. Les politiques régionale et nationale interfèrent dans la ville, néanmoins elles ne remettent pas en cause la structure du pouvoir urbain.

Ainsi, les sociétés industrielles se caractérisent par un réseau de villes; l'ensemble de la population de ces collectivités urbaines rapporté à la population totale de la société constitue le taux d'urbanisation. Il ne cesse de progresser. Par ailleurs, de nombreuses statistiques démontrent que son évolution covarie avec les indicateurs de l'industrialisation, puis de la tertiairisation, de la modernisation, etc.

Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ce modèle des villes et de l'urbanisation change. C'est ainsi que se constitue un autre modèle dont on constate maintenant l'importance : le modèle des métropoles et de la métropolisation. Il domine celui des villes et de l'urbanisation, qui n'a pourtant pas disparu.

B. *Métropoles et métropolisation*

Ce modèle d'organisation territoriale des sociétés peut être décrit en quatre facettes.

L'étalement urbain

La croissance urbaine tant économique que démographique se poursuivant, le territoire de la ville ne réussit plus à accueillir population et activités. Ce phénomène devient très patent dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les villes se déploient systématiquement sur le territoire des communes plus ou moins proches. L'étalement urbain se différencie

selon trois processus concomitants selon les types de société : la suburbanisation, la périurbanisation, la rurbanisation. Précisons rapidement ces trois aspects de l'étalement urbain. La suburbanisation concerne surtout les catégories socioprofessionnelles dites populaires (salariés non qualifiés, ouvriers, cols blancs principalement). L'offre de logements bon marché n'étant pas suffisante en ville, les promoteurs immobiliers construisent des logements dans les communes adjacentes à la ville où les terrains sont bon marché et permettent une industrialisation de la construction. La suburbanisation donne notamment naissance aux grands ensembles.

La périurbanisation concerne des catégories socioprofessionnelles au sommet de la stratification sociale. Lasses des conditions de vie de la ville (pollutions, insécurité, pénurie de logements, etc.), disposant de voitures automobiles et du téléphone, elles vont s'établir dans des lotissements de maisons individuelles, dans des communes parfois éloignées de la ville.

La rurbanisation désigne le « bombardement » urbain des communes rurales. Il se fait par des résidences principales ou secondaires, des activités de toutes sortes et notamment touristiques avec leurs équipements, par des citadins qui, grâce à des techniques de transport diverses, sont devenus mobiles et investissent les communes rurales par des activités multiples plus ou moins éphémères. Le « pilonnage » des communes rurales les transforme profondément : elles ne sont plus rurales et pas encore urbaines (d'aucunes ne le seront vraisemblablement jamais), d'où le qualificatif de rurbain. C'est la fin du clivage ville-campagne si typique dans les sociétés industrielles.

Cet étalement de population, d'activités, d'équipements sur un territoire parfois considérable donne naissance à une collectivité urbaine d'un autre type : l'agglomération urbaine. Elle englobe la ville et ses localités suburbaines et périurbaines, les communes rurbaines n'en font pas toutes partie. L'agglomération urbaine est radicalement différente de la ville tant par son territoire que sa structure. Les agglomérations urbaines d'une société varient profondément entre elles par leur taille, leur profil économique, social, culturel, etc. Les plus grandes d'entre elles sont les métropoles.

Les métropoles

Nous définissons les métropoles par deux critères qui ne sont pas nécessairement concordants. D'abord, comme nous venons de le suggérer, ce sont les agglomérations urbaines de très grande taille : le seuil du million d'habitants nous paraît pertinent pour repérer une métropole. Une métropole avoisine et va au-delà du million d'habitants. La taille est certes un indicateur métropolitain en soi très important, mais surtout, il

correspond à de nombreuses spécificités économiques, sociales, spatiales, politiques et culturelles.

Le deuxième critére du phénomène métropolitain est sa centralité mondiale, c'est-à-dire son rayonnement à travers le monde entier. Cela implique des activités économiques et culturelles, et des équipements et, partant, des habitants très spécifiques.

Cette caractéristique nous oblige à mettre en correspondance la métropolisation avec un processus fondamental : la mondialisation. Elle génère la métropolisation. Comment ?

Une armature mondiale de métropoles

La globalisation ne peut fonctionner qu'à la condition que le monde soit quadrillé de métropoles liées entre elles de manière performante tant en termes de transports que de télécommunications. Ce réseau forme l'armature mondiale des métropoles. Elle est le corollaire de la centralité mondiale des métropoles.

Un phénomène à deux faces

Les métropoles ont indissociablement deux faces, l'une positive, l'autre négative. La première permet à de nombreuses activités d'acquérir une rentabilité supérieure; par ailleurs, les métropoles contribuent à promouvoir une citoyenneté mondiale, c'est la « métropolité » qui s'affirme grâce à toute une gamme d'équipements culturels tels que les universités, les musées, les halles d'exposition, de concerts, etc. À ces aspects positifs qu'est la connexion au monde en sont associés d'autres : innovation et créativité dans tous les domaines.

Quant à la face négative, elle est redoutable et menaçante. D'abord les métropoles exacerbent les inégalités sociales et la crise écologique tant métropolitaine que mondiale. La fragmentation du territoire des métropoles par la ségrégation sociale, la spécialisation fonctionnelle du sol est une autre difficulté qui rend problématique l'indispensable cohésion de ces collectivités.

En résumé, l'organisation territoriale des sociétés contemporaines est de plus en plus dominée par les métropoles et la métropolisation. Les villes et l'urbanisation s'effacent et ne sont plus motrices du développement comme elles l'ont été précédemment.

II. *La métropolisation de la Suisse*

L'urbain suisse n'échappe pas à ces transformations. Explicitons les trois premiers points de notre définition.

A. *L'étalement suburbain, périurbain et rurbain*

Remontons rapidement dans l'histoire de feue la société industrielle suisse. Cette comparaison nous permettra de mieux saisir la métamorphose que représente la métropolisation. Pendant l'industrialisation de la Suisse, on parlait de villes qui étaient définies comme des communes de 10 000 habitants et plus, et de l'urbanisation comme le rapport entre la population des villes et la population totale de la Suisse. Pour fixer les idées, donnons quelques chiffres:

- en 1850, la Suisse comptait cinq villes, avec un taux d'urbanisation de 6,4%;
- en 1900, il y en avait vingt-et-une, et un taux d'urbanisation de 22%;
- sautons à 1970 pour constater l'existence de 92 villes, qui font grimper le taux d'urbanisation de la Suisse à 45,3%.

Pendant ces cent vingt années, surtout à partir de 1900, les spécialistes constatent bien que la croissance urbaine déborde sur les alentours des villes ; on parle bien de communes suburbaines mais on n'y porte pas trop d'attention car c'est un phénomène qui concerne seulement les plus grandes villes. D'ailleurs, souvent, ces dernières assimilent par fusion les communes suburbaines qui sont contiguës. Précisons que la population des communes suburbaines est surtout composée de catégories socioprofessionnelles d'ouvriers et d'employés. Dès les années 1960, le processus de suburbanisation s'accélère, notamment par la construction des grands ensembles. Ils frappent l'imagination populaire et l'opinion publique. On commence à s'interroger sur ces développements et sur les agglomérations urbaines, dont la couronne suburbaine compte bientôt presqu'autant d'habitants que la commune centrale. En outre, une part importante des emplois urbains eux aussi se suburbanisent, au sein des zones industrielles. De notre point de vue, cette suburbanisation des années 1960 marque le début de la métropolisation.

Dès 1970, une nouvelle forme d'étalement urbain se manifeste significativement: c'est l'émigration des couches moyennes supérieures et des couches supérieures hors des villes. Elles fuient l'encombrement et la pollution des centres urbains pour s'établir dans des lotissements de communes rurales à la périphérie des agglomérations, d'où le terme de périurbanisation. Cet étalement – mais c'était déjà le cas avec la suburbanisation – a été rendu possible par l'accès d'une grande fraction de la population à l'automobile et au téléphone. Déjà, la suburbanisation avait pu se faire grâce au développement des transports publics qui innervaient tant bien que mal les communes concernées. La périurbanisation déclenche un véritable branle-bas de l'étalement urbain.

Peuplement et activités quittent les centres urbains pour s'établir dans leurs couronnes: habitants, emplois, équipements divers (administrations publiques et privées, supermarchés, gares, universités, équipements de loisir, etc.). L'automobile et le téléphone permettent toutes les fantaisies. La partie hors des villes ou des centres des agglomérations est presque plus importante que celle des villes elles-mêmes.

En résumé, ces deux processus de suburbanisation et de périurbanisation ont constitué les agglomérations urbaines plus ou moins grandes, englobant des voisinages, des bâtiments, des voiries, des quartiers, des zones (industrielles, administratives, commerciales, etc.), des communes très hétérogènes. Le tout est très interdépendant en termes de transport et de télécommunication notamment. Ces agglomérations urbaines sonnent le glas de la ville, car cette dernière se désarticule en même temps que les agglomérations se constituent. Les agglomérations urbaines correspondent à ce que F. Choay (1994) appelle le « règne de l'urbain ».

L'Office fédéral de la statistique s'attache à redéfinir les agglomérations en 1980, puis, lors du dernier recensement fédéral de 1990. Il est indispensable de présenter rapidement cette définition.

Une agglomération urbaine comprend au moins 20 000 habitants, dont une commune centrale de 10 000 personnes, une ville. Le centre de l'agglomération est constitué de la ville et des communes adjacentes, conjuguées et fortement interdépendantes à la première en termes d'emplois et de pendulaires. Ce complexe forme la zone centrale de l'agglomération. Les communes n'appartenant pas à cette zone centrale sont rattachées à l'agglomération « si au minimum un sixième de la population active occupée résidante travaille dans la zone centrale définie précédemment et si trois des cinq conditions suivantes sont remplies ». Nous résumons ces cinq conditions de la manière suivante:

- il doit exister un lien de contiguïté (200 mètres) entre les communes;
- la densité combinée habitants/emplois par hectare doit être supérieure à 10;
- la croissance démographique doit s'être accrue de plus de dix points par rapport à la moyenne nationale au cours des dix dernières années;
- un tiers de la population active occupée résidante doit travailler dans la zone centrale;
- la proportion des personnes résidantes travaillant dans le secteur primaire ne doit pas dépasser le double de la moyenne nationale, qui est de 4,1% (Schuler, 1994, pp. 177-179).

Un autre changement important est reconnu: l'agglomération urbaine n'est plus exclusivement fondée sur la contiguïté des communes, mais aussi sur leur connexité.

Le résultat de cette nouvelle définition de l'urbain pour le recensement de 1990 signifie que la Suisse compte dès lors 48 agglomérations et 9 villes seulement. Ces collectivités urbaines englobent près du 70% des presque 7 millions d'habitants de la Suisse, sur un territoire qui représente 17,4% de sa superficie. Cet étalement urbain implique donc une nouvelle forme de concentration. Dorénavant, la Suisse a pour épine dorsale un réseau d'agglomérations urbaines qui est la base de ce que nous appellerons un peu plus loin la métropole suisse.

Dit d'une autre manière, chaque agglomération urbaine comprend quatre types d'espaces fortement interdépendants:

- les espaces centraux ;
- les espaces suburbains dont le prototype est le grand ensemble ;
- les espaces périurbains typés par le lotissement de maisons individuelles ;
- les espaces «rurbains».

Ces espaces rurbains ne sont pas définis par l'Office fédéral de la statistique. Bien que relativement éloignés de l'agglomération, ils en sont fortement dépendants, selon des modalités multiples: mouvements pendulaires quotidiens et de fin de semaine, mobilité des marchandises, résidences secondaires, tourisme, aires de loisirs, etc. Non seulement ce que nous appelons les espaces rurbains sont profondément transformés par des équipements urbains et métropolitains (rails, routes et autoroutes, barrages, multiples équipements d'activités de loisir, etc.). Ils constituent ce que Bernard Crettaz (1993) nomme des archipels villageois. Ces archipels, plus ou moins voulus par les derniers habitants qui ont résisté à l'exode rural et à la métropolisation, affirment une culture traditionnelle folklorisée qui font les délices des touristes et le succès de l'économie touristique suisse. Les espaces rurbains vont de la plaine aux collectivités locales les plus hautes de Suisse[1]. Des esprits amers parlent de la « disneylandisation » de la Suisse.

Si on prend effectivement en compte ces espaces rurbains, il fait peu de doutes que la Suisse est quasiment totalement métropolisée, tant du point de vue de ses habitants que de celui de son territoire.

Encore une fois, ces quatre types d'espaces sont très liés les uns aux autres grâce à un réseau ferroviaire très développé, à l'automobile, au

---

[1] Nous avons mené plusieurs études sur ce que nous appelons aujourd'hui les espaces rurbains. Voir Guindani et Bassand (1982), Bassand (1982), Bassand et ss (1982), Bassand et Moeckli (1989), Rossel et ss (1990 et 1993).

téléphone et à d'autres médias. Ils contiennent de nombreuses centralités secondaires qui génèrent des interdépendances.

En dépit de cette interdépendance, les espaces centraux, suburbains, périurbains et rurbains ne sont pas socialement homogènes. Le quatrième est marqué très fortement par les catégories socioprofessionnelles indépendantes et populaires.

B. *Le surgissement de métropoles*

Nous entendons par le terme de métropole les agglomérations urbaines avoisinant le million d'habitants et plus. La croissance métropolitaine se fait selon trois processus: le mouvement naturel de la population, le bilan positif des migrations et l'extension territoriale de la métropole générée par l'étalement urbain.

Le critère de la taille démographique est très important par tout ce qu'il implique, et, par ailleurs, il peut être relativement aisément mesuré ; il n'est cependant et de loin pas le seul qui soit pertinent pour définir la métropole. Nous en ajoutons au moins trois autres:

- l'excellence des activités et services, des institutions, des équipements ;
- le caractère exceptionnel de chaque métropole dans le monde ;
- le potentiel innovateur dans les domaines techniques, économiques, sociaux, politiques, culturels, notamment.

Cette excellence, cette exception, ce potentiel innovateur s'entendent au plan mondial; nous résumons cet ensemble de paramètres par le concept de *centralité mondiale*. Il est de toute première importance.

Revenons au critère démographique.

Nous distinguons deux modes de formation des métropoles. Le premier concerne l'extension d'une agglomération urbaine, dont le prototype européen pourrait être Paris; le deuxième mode de formation de métropoles se fait par interconnexion d'agglomérations et de localités relativement proches mais pas contiguës, dont la *Randstad* est le prototype.

Le cas de Zurich combine les deux processus: l'agglomération urbaine zurichoise strictement dite, selon la définition officielle, atteint en 1990 environ 950 000 habitants, mais cette entité est fortement interconnectée à plus d'une dizaine d'agglomérations et localités relativement proches, ce qui fait que cette métropole dépasse très largement le million d'habitants.

D'autres ensembles suisses peuvent être qualifiés par le terme de métropole, c'est ainsi le cas de ce que nous appelons la métropole lémanique, qui est formées de trois agglomérations urbaines très proches et interdépendantes, soit Genève, Lausanne et Vevey-Montreux. Avec

leurs zones périmétropolitaines, elles forment un ensemble contigu de près d'un million d'habitants. L'agglomération de Bâle, interconnectée avec celles de Mulhouse et de Fribourg-en-Brisgau, est une métropole (la métropole rhénane), qui dépasse largement le million d'habitants. Quant à l'agglomération de Berne, liée à de nombreuses agglomérations et localités relativement proches, et intitulée Région du Plateau Central, elle constitue également une métropole.

Nous pensons que le cas de la *Randstad* peut être appliqué à la Suisse entière. En effet, le territoire helvétique est si petit - surtout si nous soustrayons le territoire inhabitable des Alpes, et si nous prenons en considération l'interdépendance exceptionnelle des Suisses dues aux liaisons ferroviaires, aux autoroutes et routes, et aux télécommunications - que les quelques villes et la cinquantaine d'agglomérations urbaines décrites ci-dessus forment une seule métropole: la métropole suisse. Elle forme un ensemble dont la mobilité des personnes et des marchandises, et les échanges d'informations sont exceptionnellement intenses.

La métropole suisse est très spécifique, voire unique. Relevons quelques-unes de ses spécificités:

• Elle est *dispersée* en de nombreuses agglomérations urbaines mais réticulée. Presque tous les points sur ce réseau sont aisément et rapidement accessibles et attrayants du point de vue de l'habitat.

• Elle est *polycéphale*, c'est-à-dire que les principales agglomérations urbaines qu'elle englobe restent très jalouses de leur autonomie. Le fédéralisme helvétique joue un rôle déterminant dans cette volonté d'indépendance des agglomérations; en outre, par la mondialisation de l'économie de marché, elles sont contraintes à être en compétition. Le fédéralisme a aussi une influence inverse: il oblige ces agglomérations urbaines à rester solidaires. Les principales têtes de ce réseau, répétons-le, sont la métropole zurichoise, la métropole lémanique, la métropole rhénane, la région urbaine du Plateau Central (Berne), et la région *insubrica* (sud du Tessin).

• Elle est *verte*, c'est-à-dire que la proximité et les pénétrantes d'espaces verts (forêts, prés, pâturages, vignes et autres formes campagnardes, etc.) sont très importantes et camouflent la proximité et les connexions du domaine bâti. Il faut ajouter que la métropole suisse garde un étroit contact avec les anciennes régions rurales, qui sont devenues ou touristiques ou rurbaines, c'est-à-dire qu'elles combinent un ensemble complexe d'activités agricoles, industrielles et de services. Elles jouent un rôle très important dans la dynamique de la métropole suisse.

• Elle est *transfrontalière*: surtout par les pôles bâlois, tessinois et lémanique, la métropole suisse chevauche des régions voisines allemandes, italiennes et françaises.

• Elle est *multiculturelle*: non seulement elle comprend la bigarrure culturelle que le fédéralisme fait cohabiter mais, de plus, la richesse de la métropole suisse attire des populations du sud et de l'est de l'Europe, ainsi que des Latino-américains, des Africains, des Asiatiques, etc.; leur intégration est relativement bien réussie.

• Elle est *internationale*: en dépit du refus des citoyens suisses de participer à l'Europe, l'économie suisse est en prise étroite avec celle de l'Europe et de nombreuses autres parties du monde; le haut niveau de développement de la Suisse, et tout d'abord de la métropole suisse, est le résultat de cette politique économique internationale. Néanmoins, comme partout ailleurs dans le monde occidental, de graves problèmes sociaux frappent la métropole suisse: augmentation de la pauvreté, exclusion sociale, avec leurs répercussions sur les finances publiques. Ainsi se profilent à l'horizon beaucoup de problèmes, qui tenaillent de nombreux Suisses.

L'intensification des moyens de transport et de télécommunication qui est en cours de réalisation ou en projet, fait de la métropole suisse une entité forte et unie.

Ainsi, la métropole suisse est d'ores et déjà une réalité très concrète: elle n'est donc ni une hypothèse, ni un projet. Mais bien sûr, la métropole suisse doit être aménagée et constitue un immense chantier d'avenir. Pour ce faire, il faut oser des projets ambitieux.

C. *La constitution d'une armature mondiale de métropoles*

Il s'agit d'un aspect très important de la métropolisation. Certes, il concerne l'ensemble des métropoles du monde, mais aussi chacune d'elles prise séparément.

Considérons le *Tableau 1*, qui met en relief la croissance rapide du nombre des agglomérations urbaines d'un million d'habitants et plus, les métropoles. Ce tableau montre encore que les métropoles regroupent une part toujours plus grande de la population urbaine. Ce processus, d'après les prévisions des Nations unies pour 2025, se stabilise déjà avant cette date pour l'hémisphère Nord et se poursuit pour le Sud. Le point important, nous semble-t-il, est que ces métropoles se constituent en une armature mondiale qui est faite principalement de moyens de transport et de télécommunication. Le succès de la dynamique économique, sociale, politique et culturelle de chaque métropole dépend de sa participation à l'armature mondiale des métropoles. Elle est le corollaire de la centralité mondiale de chaque métropole. Pour le moment, il est évident que cette armature mondiale de métropoles comprend des unités très différentes, tant au niveau socio-économique qu'à celui des équipements, de leur

culture et, bien sûr, quant à leur démographie, leur excellence, leur potentiel innovateur, etc. Certaines atteignent tout juste le million d'habitants alors que d'autres dépassent les 20 millions.

Tableau 1 La croissance des villes de plus d'un million d'habitants (1960-2025)

Année	Nombre de villes «millionnaires»			% des villes «millionnaires» par rapport à la population urbaine		
	Monde	Pays développés	PVD	Monde	Pays développés	PVD
1960	114	62	52	29.5	27.3	28.3
1980	222	103	119	34.0	33.4	34.6
2000	408	129	279	40.8	34.0	44.2
2025	639	153	486	43.2	32.6	46.4

PVD = Pays en voie de développement
(Source : Nations unies, Estimations et projections des populations urbaines, rurales et citadines, 1950-2025: évaluation de 1982, New York, 1984)

Bien évidemment, la métropole suisse et ses différents pôles profitent beaucoup de leur participation à ce réseau mondial, c'est une des clés essentielles de leur réussite, mais aussi de la compétition que ces pôles se livrent.

Pour terminer, citons P. Veltz (1994), qui met en relief l'importance de cette armature mondiale de métropoles. Il parle des ressorts de la métropolisation, qui sont au nombre de trois. L'intensité des interactions qui relient les métropoles :

- stimule l'innovation et la productivité des actions métropolitaines;
- augmente la vitesse d'apprentissage des acteurs résidant dans les métropoles interconnectées;
- donne une flexibilité à ce réseau d'acteurs, c'est-à-dire qu'ils ont toute latitude de s'engager ou de se désengager de l'interaction métropolitaine.

En conclusion, on rappellera d'abord que la métropolisation de la Suisse implique un mouvement d'étalement urbain de la population, des activités et des équipements, cela en termes de suburbanisation et de périurbanisation. Nous n'avons pas spécifié dans notre présentation un aspect pourtant essentiel. Comme le dit F. Choay, la dissociation entre *urbs* et *civitas* est l'une des caractéristiques fortes de l'urbain contemporain. En effet, dans la société industrielle encore, la grande majorité des collectivités urbaines (les villes) étaient contenues dans une seule institution communale. Avec la suburbanisation systématique, et ensuite la périurbanisation, l'urbain se répand et se redéploie sur les communes plus ou moins voisines. Les agglomérations urbaines sont

devenues multicommunales. Dès lors, un problème de gestion politique se pose, qui se combine avec des impératifs de partenariat privé-public et encore avec l'intervention quasi nécessaire des multiples services de l'Etat. Bref, l'étalement urbain implique une question de gouvernance, et surtout avec cette dernière – si elle n'est pas démocratique – plane une menace technocratique.

Ensuite, la métropolisation entraîne la constitution d'agglomérations urbaines d'une part de près d'un million d'habitants et plus, d'autre part qui actualise une centralité mondiale. Ces macrocosmes ont acquis un pouvoir considérable, ils ont une tendance dominatrice incontestable sur le reste de l'urbain et du territoire. Plus encore, les métropoles s'organisent en une armature de métropoles mondiales qui renforce très significativement leur puissance.

À ce stade, nous avons décrit la métropolisation essentiellement comme un phénomène morphologique. Bien sûr, cette vision de la métropolisation en trois aspects est très importante, mais elle est très partielle. La métropolisation transforme la vie sociale des citadins dans ses aspects les plus microsociologiques, cela d'autant plus que la métropolisation résulte d'une métamorphose de la société.

Relevons que les métropoles et la métropolisation ont au moins deux visages, comme le dieu Janus. D'une part, les métropoles et la métropolisation sont des monstres par la taille, leurs problèmes écologiques, les inégalités sociales, l'anomie, etc. D'autre part, à l'heure de la mondialisation, les métropoles et la métropolisation représentent une chance exceptionnelle pour les sociétés où elles se constituent. L'armature mondiale des métropoles – sa constitution est un aspect essentiel de la métropolisation – est l'une des clés d'accès au monde entier. Le pilotage de la mondialisation se fait grâce à la métropolisation, elle est donc un atout essentiel.

Bibliographie

F. ASCHER, *Métapolis*, O. Jacob, Paris, 1995.
M. BASSAND, F. HAINARD, Y. PEDRAZZINI, R. PERRINJAQUET, *Innovation et changement social*, PPR, Lausanne, 1982.
M. BASSAND, *Villes, régions et sociétés*, PPR, Lausanne, 1982.
M. BASSAND, J.-M. MOECKLI, *Villages: quels espoirs?* Lang, Berne, 1989.
M. BASSAND, J.-PH. LERESCHE, *Les faces cachées de l'urbain*, P. Lang, Berne, 1993.
M. BASSAND, *Métropolisation et inégalités sociales*, PPUR, Lausanne, 1997.
F. CHOAY, « Le régne de l'urbain et la mort de la ville », in *La ville: art et architecture en Europe 1870-1933*, Centre Pompidou, Paris, 1994.
A. CRETTAZ, *La beauté du reste*, Zoé, Genève, 1993.
H. GANS, « Urbanism and Suburbanism as a Way of Life », in R. PAHL, *Readings in Urban Sociology*, Pergamon, London, 1966, pp. 95-118.

S. GUINDANI, M. BASSAND, *Maldéveloppement régional et identité*, PPR, Lausanne, 1982.
D. JOYE, A. COMPAGNON, V. KAUFMANN, *La ville mal aimée*, Enquête Univox, IREC, Lausanne, 1994.
Métropoles en déséquilibre?, Economica, Paris, 1993.
J.-M. OFFNER, D. PUMAIN, *Réseaux et territoires*, Éd. de l'Aube, Paris, 1996.
P. ROSSEL, F. HAINARD, M. BASSAND, *Cultures et réseaux en périphérie*, Éd. Réalités sociales, Lausanne, 1993.
P. ROSSEL, F. HAINARD, M. BASSAND, *Animations et identités*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1993.
P. ROSSEL, M. BASSAND, « Métropoles et métropolisation: à la croisée de la gestion technique et de la construction sociale », in J.-P. LERESCHE, D. JOYE, M. BASSAND, *Métropolisations*, Éd. Georg, Genève, 1995.
G. SAEZ, J.-PH. LERESCHE, M. BASSAND, *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière*, L'Harmattan, Paris, 1997.
S. SASSEN, *La ville globale*, Descartes & Cie, Paris, 1996.
M. SCHULER, *Les niveaux géographiques de la Suisse*, Office fédéral de la statistique, Berne, 1994.
M. SCHULER, T. HUISSOUD, CH. JEMELIN, S. STOFER, *Atlas structurel de la Suisse*, Verlag NZZ, Zurich, 1997.
P. VELTZ, « Les ressorts de la métropolisation », *Le Débat*, n° 80, 1994, pp. 186-189.
P. VELTZ, *Mondialisation, villes et territoires*, PUF, Paris, 1996.
L. WIRTH, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, vol. 44, 1938, pp. 1-24.

PENSER LA DISSOLUTION DE LA VILLE: CONTRIBUTIONS THÉORIQUES EN SUISSE DURANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES

PIER GIORGIO GEROSA

Cet article est l'exploration d'une ligne de recherche en histoire des idées particulière à la Suisse. Il se propose simplement d'avancer quelques hypothèses d'interprétation. A l'occasion de travaux récents sur les ruptures dans la théorisation de la ville au cours de l'entre-deux guerres[1], nous avons pu entrevoir le problème des rapports entre les mouvements d'idées en Europe et les élaborations qui se font jour en Suisse. Nous voulons ici tenter d'en focaliser la problématique, tout en avertissant qu'il ne s'agit que de pistes de lecture et que le travail véritable de recherche sur les sources dans les archives reste à faire.

Un moment clef des changements dans la ville

Les années de l'entre-deux-guerres peuvent être considérées comme une période significative pour l'évolution concrète ou situationnelle de la ville, pour la formulation de théories cognitives et, d'une manière plus profonde, pour la prise de conscience du changement dans l'ontologie de la ville. Ce moment est un point d'observation intéressant ou même privilégié parce qu'il insère, dans la continuité qui va du milieu du XIXe siècle au troisième quart du XXe, un changement, une coupure esthético-spatiale et philosophico-épistémologique. Cette dernière introduit des orientations qui resteront dominantes jusqu'aux dernières décennies du XXe siècle.

Le changement esthético-spatial est donné par le refus de la convention de la perspective et son remplacement par la prise en charge de la quatrième dimension et de l'expérimentalisme esthétique. C'est la

[1] P.G. GEROSA, "Pensée urbanistique et théorisation sur la ville: la coupure des années vingt", in P. CLAVAL ET V. BERDOULAY (éd.), *L'environnement urbain: regards croisées des scientifiques et des professionnels de l'aménagement en France, de 1870 à 1939*, Paris, 1998; P.G. GEROSA, "I testi della città funzionale, dai CIAM alla Carta d'Atene (1928-1943). Esplorazioni ermeneutiche ed epistemologiche", in P. DI BIAGI (ed.), *La Carta d'Atene, manifesto o frammento dell'urbanistica moderna*, Roma, Officina Edizioni, 1998.

destruction de l'espace plastique[2], qui engendre à son tour les prémisses pour la déréalisation des objets bâtis et la destruction de l'espace urbain dans son rôle cohésif des pleins.

Cette évolution s'accompagne d'un changement radical des bases philosophiques de la théorisation sur la ville. En simplifiant au maximum, les nouveaux fondements philosophiques correspondent à l'entrée en scène du marxisme (avec les principes de la planification et de l'identité entre connaissance et action), du fonctionnalisme anthropologico-sociologique (en tant qu'avatar du fonctionnalisme biologique, qui semble être le paradigme d'ensemble à cette époque) et du réductionnisme néopositiviste[3].

Ces nouvelles orientations dans l'appareil de conceptualisation permettent de formaliser avec plus de vigueur le changement en cours dans l'ontologie de la ville et de donner un soubassement théorique à la conscience de la dissolution spatiale de la ville qui constitue le trait saillant de l'époque.

A vrai dire, la dissolution de la ville est anticipée, entre la seconde moitié du XIXe siècle et la Première Guerre mondiale, par les théories urbaines et sociales qui se penchent sur la condition contemporaine de l'urbain et de l'espace. Quelques auteurs importants sont à retenir. Ildefonso Cerdà propose une théorie de l'urbanisation, avec les images de la ruralisation de l'urbain et de l'urbanisation du rural[4]. Charles Kingsley, déjà vers le milieu du XIXe siècle, prône la complète fusion de la ville et de la campagne en l'appelant l'espoir des faubourgs[5]. Ebenezer Howard développe une théorie normative de la cité-jardin à laquelle il donne également le titre bien plus évocateur de ville-campagne[6]. En Allemagne, les propositions de Victor-Aimé Huber, Julius Faucher, Arminius et

---

[2] P. FRANCASTEL, *Peinture et société: naissance et destruction d'un espace plastique de la Renaissance au Cubisme,* Paris-Lyon: Audin, 1951.

[3] Voir, à ce sujet: A. SOULEZ (éd.), *L'architecte et le philosophe*, Liège: Mardaga, 1993, et aussi P.G. GEROSA, "Pensée urbanistique (...)", *op. cit.*

[4] I. CERDÀ, *Teoria general de la urbanización (...)*, Madrid: Imprenta Española, 1867.

[5] C. *Kingsley*, "Great Cities", cité par A.F. WEBER, *The Growth of Cities in the Nineteenth Century*, New York: MacMillan - Columbia University.

[6] E. HOWARD, *Tomorrow, a Peaceful Path to Real Reform*, London: Swann, Sonnenschein & Co., 1898.

Theodor Fritsch[7] portent sur la décentralisation urbaine. Enfin, la pensée marxienne avec sa thèse de la fin de l'opposition entre la ville et la campagne culmine dans le livre publié en 1878 pour réfuter les thèses d'Eugen Dühring[8].

Comment dépasser l'opposition ville campagne (1928-1933) ?

Ce qui apparaît dans l'entre-deux-guerres est pourtant plus radical. Les facteurs à l'oeuvre (nouvelles modalités d'interaction, fongibilité de l'espace empirique et uniformité du statut de la personne, nouvelles orientations épistémologiques, etc.) permettent la postulation de la fusion de la ville et de la campagne en une nouvelle forme de spatialité enracinée.

Le transfert de ces principes dans des textes de théorie architecturale de l'urbain est la contribution la plus originale des chercheurs et des architectes suisses de l'entre-deux-guerres. C'est en effet au sein des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM) que le rôle des Suisses est déterminant. Cela, non seulement par l'entremise de leur secrétaire général, l'historien zurichois Sigfried Giedion[9], mais aussi par l'action de tout le groupe suisse qui constitue en effet un des pôles de ce mouvement.

La fondation des CIAM en 1928 et la déclaration finale du premier congrès, qui s'est tenu à La Sarraz la même année constituent un des moments forts au cours desquels se manifeste l'importance des Suisses en tant que relais des théories urbaines. La déclaration de La Sarraz, qui clôt précisément le premier CIAM de 1928[10], est rédigée avec les contributions déterminantes de Hannes Meyer, Hans Schmidt, Rudolf Steiger et Werner Moser[11]. D'après le témoignage de Sigfried Giedion, ces architectes modifient le document préparatoire (largement inspiré par la générativité

---

[7] ARMINIUS (A. DOHNA-PONINSKI), *Die Großstädte in ihrer Wohnungsnot und die Grundlagen einer durchgreifender Abhilfe*, Leipzig 1874; T. FRITSCH, *Die Stadt der Zukunft*, Leipzig, 1896.

[8] F. ENGELS, *Anti-Dühring*, Leipzig, 1878.

[9] Sur le rôle de Giedion dans le contexte architectural: H. HUBER (Hg.), *Sigfried Giedion: Wege in die Oeffentlichkeit*, Zürich: Amman, 1987; J. BOSMAN et al., *Sigfried Giedion. Der Entwurf einer modernen Tradition*, Zürich: Amman, 1989.

[10] La rédaction de la Déclaration de La Sarraz a été reconstruite par: M. STEINMANN (Hg.), *CIAM, Dokumente 1928-1939*, Basel: Birkhäuser, 1979.

[11] A ce congrès participent d'autres architectes suisses ou résidant en Suisse, comme H.-R. von der Mühll, A. Hoechel, A. Sartoris.

typologique de Le Corbusier) et introduisent l'idée de la suppression des différences entre ville et campagne et celle que l'urbanisme s'applique à l'ensemble de l'espace[12].

L'apparition en filigrane d'une nouvelle réalité, celle du dépassement de la ville et de la campagne, est rendue possible par le rôle des catégories du fonctionnalisme comme instruments de conceptualisation de la ville. Le fonctionnalisme qui, entre-temps, a été transféré du pragmatisme américain (Pierce), à la biologie, de celle-ci vers l'architecture à la fin du XIXe siècle par Sullivan ("*form follows function*"), à l'anthropologie en 1926 par Malinowski, à la sociologie par Parsons, aux théories de l'organisation industrielle (taylorisme) et vers les études urbaines et l'urbanisme, notamment par G.B. Ford en 1913 avec sa "ville scientifique"[13], se couple au zoning comme principe de théorisation de la ville devenant ainsi un instrument ontologique et non seulement gnoséologique. Cela explique le contexte d'émergence des trois fonctions de la ville ou de l'urbanisme (elles deviendront quatre à partir de 1931, lorsqu'à l'habitation, au travail et aux loisirs viendra s'ajouter la circulation), qui ponctuent les textes théoriques des CIAM entre 1928 (1er congrès) et 1933 (4e congrès).

La dissolution de la ville est aussi exprimée d'une manière décidée par certains membres des CIAM, dans leurs textes. Hannes Meyer, par exemple - notamment dans les articles intitulés "*Die neue Welt*" de 1926 , et "*Bauen*" de 1928 -, parle de la disparition de la notion de patrie et renoue le lien avec le cosmopolitisme[14]. La revue suisse *ABC*, animée par

---

[12] Les passages les plus significatifs de la Déclaration de La Sarraz, dans la version française, sont les suivants : "L'urbanisme est l'organisation des fonctions de la vie collective; il s'étend aussi bien aux agglomérations urbaines qu'aux campagnes. L'urbanisme est l'organisation de la vie dans tous les pays. L'urbanisation ne saurait être conditionnée par les prétentions d'un esthétisme préalable: son essence est d'ordre fonctionnel. Cet ordre comporte trois fonctions: habiter, produire, se délasser (maintien de l'espèce). Ses objets essentiels sont: la division du sol, l'organisation de la circulation, la législation".

[13] G.B. FORD, "The City Scientific", in *Proceedings of the Fifth National Conference on City Planning*, Chicago, 1913.

[14] Prenons, dans *Die neue Welt* (1926): "Massenmiethaus, Sleeping-car, Wohnjacht und Transatlantique untergraben den Lokalbegriff der "Heimat". Das Vaterland verfällt. Wir lernen Esperanto. Wir werden Weltbürger". Les écrits de H. Meyer sont publiés dans: H. MEYER, *Bauen und Gesellschaft. Schriften, Briefe, Projekte. Herausgegeben von Lena Meyer-Bergner (...)*, Dresden: VEB Verlag der Künste, 1980.

Mart Stam, Emil Roth et Hans Schmidt[15], publiée entre 1924 et 1928, est proche de ces idées[16]. Ces personnes, avec Rudolf Steiger et Werner Moser, sont les responsables du transfert dans un texte collectif des ces principes liés à la fusion de la ville et de la campagne. Il ne faut pas oublier non plus Alberto Sartoris, qui dans son ouvrage de 1932, un texte fondateur de l'architecture fonctionnelle, se laisse emporter par l'enthousiasme de la déclaration de La Sarraz et imagine même une ville fusionnée avec la mer et les fleuves[17].

Pour en rester aux CIAM, l'idée du dépassement de la différenciation entre la ville et la campagne apparaîtra avec encore plus de force dans les textes produits en 1931 par les groupes tchèque et polonais en réponse aux directives élaborées par le président Van Eesteren, dans lesquels il est question de "nouveaux lieux habités qui ne seront plus des villes au sens traditionnel"[18].

Cette nouvelle conscience éprouve toutefois des difficultés à s'affirmer, comme le démontre le 4e congrès des CIAM, celui dit d'Athènes, de 1933, dans lequel l'absence des architectes marxiens fait revenir la pensée globale de l'espace vers des positions plus traditionnelles. Encore une fois, l'orientation du texte devra énormément aux Suisses (Giedion, Steiger, Moser). La fusion de la ville et de la campagne sera remplacée par la notion de région d'influence économique urbaine et le problème reviendra à fixer les limites de la ville[19].

---

[15] Les textes de H. Schmidt sont publiés dans: H. FLIERL, *Hans Schmidt. Beiträge zur Architektur 1924-1964*, Berlin: VEB Verlag für Bauwesen.

[16] Sur la revue *ABC, Beiträge zum Bauen* voir: J. GUBLER (ed.), *ABC, Beiträge zum Bauen. Architettura e avanguardia 1924-1928*, Minao: Electa, 1983

[17] A. SARTORIS, *Gli elementi dell'architettura funzionale*, Milano: U. Hoepli p. 31: "La necessità di creare una legislazione più agile (...) è quello che ha, per ora, impedito alle riforme dell'urbanismo di estendersi sincronicamente alle città, alle campagne, al mare (dove è richiesta molto giustamente la costituzione di città-galleggianti) ed ai fiumi".

[18] Dans l'original du groupe tchèque: "Wir kommen also zu der Überzeugung, dass alte oder neue Städte unter der gegebenen Verhältnissen radikal unheilbar sind und dass neue bewohnte Plätze unter sozialistischen Verhältnissen nicht mehr "Städte" in diesem Sinne sein werden": cf. M STEINMANN (Hg.), *CIAM (...)*, *op. cit.*

[19] Sur le congrès d'Athènes et sa célèbre Charte on consultera le dernier texte paru: P. DI BIAGI (ed.), *La Carta d'Atene, manifesto o frammento dell'urbanistica moderna*, Roma: Officina Edizioni, 1998.

De la Landesplanung à l'autonomisation du territoire (1933-43)

Un des aspects les plus intéressants de l'élaboration théorique en Suisse durant les années 1933-1943 résulte de l'hybridation entre l'hypothèse de la fusion de la ville et de la campagne, la pensée planificatrice et la prise en compte de l'autonomie ontologique du territoire en tant que spatialisation et enracinement de la nouvelle entité sociétale qui se forme à partir du début du XVIe siècle, à savoir l'Etat. Cet aspect se manifeste par l'invention de la *Landesplanung*, terme qui a été rendu en en français par "aménagement du territoire"[20]. L'acte de naissance théorique remonte à l'article, intitulé "*Allgemeines über Landesplanung*" que l'architecte et politicien zurichois Armin Meili publie en 1933[21]. Dans cet article qui témoigne de l'intérêt que son auteur porte aux villes linéaires (probablement en se rattachant aux théories soviétiques), Meili place explicitement la fusion de la ville et de la

---

[20] Sur la formation de l'aménagement du territoire en Suisse, l'article de référence reste: F. WALTER, "Fédéralisme et propriété privée 1930-1950. Les attitudes face à l'aménagement du territoire en temps de crise et de pleins pouvoirs", in *DISP*, n.62, oct. 1985, pp. 21-27. Une contribution plus documentaire, avec des extraits de texte de l'époque et les biographies des acteurs principaux: E. WINKLER et al., *Dokumente zur Geschichte der schweizerischen Landesplanung*, Zürich: Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung, ETH Zürich, Schriftenreihe zur Orts-, Regional- und Landesplanung, 1979. Pour la problématique de l'aménagement urbain: F. WALTER, *La Suisse urbaine 1750-1950*, Carouge-Genève, Éd. Zoé, 1994. J'ai tenté de donner une lecture des théories urbanistiques en Suisse en m'appuyant sur l'analogie kuhnienne des paradigmes scientifiques dans: P.G. GEROSA, "L'urbain et l'idéologie" (avec M. BASSAND et J.-B. RACINE), in M. BASSAND et al., *Les enjeux de l'urbanisation:Agglomerationsprobleme in der Schweiz*, Berne: P. Lang, 1988, p. 113-133. Un recueil de recherches dans: P.G. GEROSA (ed.), *Urbanizzazione ed urbanistica in Svizzera*, in: *Storia Urbana. Rivista di studi sulle trasformazioni delle città e del territorio in età moderna*, no. 41, 1987. Sur le développments au Tessin: P.G. GEROSA, "Gli inizi della pianificazione urbanistica nel Cantone Ticino", in *Ingénieurs et architectes suisses,* no.10, 1983, pp. 184-185.

[21] A. MEILI, "Allgemeines über Landesplanung", in *Die Autostrasse*, n.2, 1933. Citons: "Im Zusammenhang mit dem wirtschaftlichen Aufbau muss daher eine systematische Landesplanung in Angriff genommen werden. Sie beschränkt sich auf die räumliche Organisation des Landes. (...) Wenn es in der Zukunft gelingen sollte, lineare Besiedelungen zu erreichen, würde eine weitgehende Verschmelzung von Stadt und Land erzielt". Sur A. Meili: *Armin Meili : Ausstellung*, Kornschütte Luzern, 14. Juli bis 2. August 1983; Helmhaus Zürich, 20. August bis 9. Oktober 1983; Centro svizzero Milano: [Katalog] / [Realisation: Heino MEILI und Thomas ENZMANN]. Luzern/Zürich, 1983.

campagne comme objectif à atteindre à l'échelon national par l'institutionnalisation de la *Landesplanung*.

Cette invention ou transfert lexical apparaît également aux alentours de la même année, dans les écrits d'autres professionnels, comme Heinrich Peter, Hans Wiesmann, Konrad Hippenmeier qui utilisent ce terme. A ce propos, les contenus et le rôle de l'enseignement de Karl Moser en architecture et de Hans Bernoulli en urbanisme à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich devraient inspirer d'autres recherches dans les archives, car c'est à travers ces enseignements qu'ont été formées la plupart des personnes qui s'engagent en faveur de l'urbanisme et la *Landesplanung*. Bernoulli reste d'ailleurs très lié aux problèmes de la ville dense, comme le prouve, en plus de ses ouvrages[22], le livre qu'il dirige en 1929 avec Camille Martin. Dans ce livre consacré à l'urbanisme en Suisse, l'article de A. Hoechel montre que la fusion de la ville et de la campagne est saisie sous l'angle de l'étalement urbain, et donc à un échelon spatial plus restreint[23].

Deux ans après l'article de Meili, en mai 1935, la Fédération des Architectes Suisses (FAS/BSA), soumet au Conseil fédéral une proposition pour l'introduction de la *Landesplanung* en Suisse[24]. Ce document est le témoin du dépassement du concept de ville comme fait isolable spatialement et de sa fusion avec la campagne, et aussi, ce qui est plus original, de l'apparition de l'autonomie conceptuelle du territoire national. La référence à l'échelle nationale comme cadre nécessaire dans lequel résoudre les problèmes de l'équilibre entre ville et campagne doit, en effet, être comprise dans le sens de l'acquisition de l'autonomie du territoire parmi les résultats finaux de l'enracinement anthropique dans l'espace[25].

---

[22] Notamment: H. BERNOULLI, *Die Stadt und ihr Boden*, Erlenbach-Zürich: Verlag für Architektur, 1946.

[23] C. MARTIN, H. BERNOULLI, *L'urbanisme en Suisse*, Neuchâtel: Delachaux & Niestlé, 1929. A. Hoechel, y écrit, dans l'artiche intitulé "Vue d'avion", p.5: "Les limites administratives sont effacées par le flot des constructions qui déferle aux alentours, se divise en plusieurs directions et s'éparpille finalement de façon sporadique à des distances relativement considérables du centre urbain. Il y a interpénétration de la ville et de la campagne".

[24] "Eingabe des BSA an den Bundesrat betreffend Landesplanung", in *Werk*, n.22, 1935. Ce texte est daté du 8 Mai 1935 et signé R. Chapallz et E. Roth.

[25] On le voit dans les passages suivants : "Dass hierbei der Ausgleich zwischen Stadt und Land (...) einen wichtigen Gesichtspunkt bildet, sei nur nebenbei erwähnt. (...) Es liegt auf der Hand, dass solche Probleme nicht von der einzelnen Gemeinden oder Kantonen, sondern nur im Rahmen des ganzen Landes gelöst werden können."

Pour en rester aux développements chronologiques, la notion de *Landesplanung* poursuit son chemin difficile et contradictoire, avec la motion du même Armin Meili (du 26 Mars 1941) concernant la *Regional- und Landesplanung* et avec la création d'une commission suisse pour la *Landesplanung* en 1937 (sous l'égide de la Fédération des architectes suisses (BSA/FAS). Cette commission, grâce à un crédit du Département militaire fédéral pourra établir un bureau provisoire[26] entre 1941 et 1943 et remettre son rapport au Département militaire fédéral en 1943[27]. Sur le plan universitaire et professionnel, les faits les plus importants sont le congrès sur la *Landesplanung*, qui se tient à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich du 1er au 3 octobre 1942, la fondation de l'Association pour le plan d'aménagement national (VLP/ASPAN) en octobre 1943 et la création en 1943 d'une *Zentrale für Landesplanung* attachée à l'Institut de géographie de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Cette démarche qui relie la réflexion sur la transformation conjointe de la ville et de la campagne à l'émergence du territoire, est nouvelle et présente un grand intérêt potentiel. Elle a toujours été interprétée comme la phase préparatoire de l'institutionnalisation de l'aménagement du territoire en Suisse, mais il s'agit aussi de quelque chose de plus fondamental sur le plan conceptuel. Ces différentes lignes de pensée permettent de relier la transformation de la ville (caractérisée par l'affaiblissement ontologique et la dispersion spatiale) à l'autre terme de la spatialité enracinée qui devient autonome à partir du XVIe siècle, c'est-à-dire le territoire. Or, le territoire national n'est rien d'autre que l'aire d'appropriation de l'entité sociétale disposant de la souveraineté suprême et qui la soutient. Et il est frappant de voir que cette invention du territoire en tant que notion englobant celle de ville, intervient au moment du paroxysme totalitaire, en Europe, c'est-à-dire une forme extrême d'affirmation de l'entité socio-politique qui permet l'émergence de l'autonomie du territoire (l'Etat).

Par ailleurs, cette invention du territoire comme référent remplaçant celui de ville et d'urbanisme a lieu dans un Etat à souveraineté pluri-étagée. L'impossibilité de tenir un discours urbanistique au niveau national, du fait

---

[26] F. Walter a montré que ce transfert de compétences au Département militaire est purement contingent. Cf. F. WALTER, "Fédéralisme...", *op. cit.*

[27] *Schweizerische Regional- und Landesplanung. Bericht der schweizerischen Landesplanungskommission an das eidgenössische Militärdepartement*, Schriftenreihe zur Frage der Arbeitsbeschaffung: Herausgegeben vom Delegierten für Arbeitsbeschaffung: Volkswirtschaftliche Reihe, Nr.2. Zürich, Polygraphischer Verlag.

de la structure fédérale de la Suisse et de la permanence de la dynamique d'apparition de la souveraineté à partir des collectivités locales (sans être passée par le stade de l'absolutisme), empêche évidemment la mise en place, au niveau fédéral, d'une loi sur l'urbanisme, comme cela a été le cas en Grande Bretagne en 1909, en France en 1919, en Italie en 1942 et encore dans la France de Vichy.

Néanmoins, il ne s'agit que d'un potentiel, car la possibilité de penser la réalité de la ville étendue au territoire, et du territoire comme échelle à laquelle peuvent être résolus les problèmes spatiaux, notamment les problèmes urbains, se perd dans les travaux et les théories normatives de la *Landesplanung*. Ces dernières s'insèrent au contraire en continuité avec l'urbanisme institutionnel, opérationnel et technocratique qui a commencé dans la seconde moitié du XIXe siècle et qui est gagnant à l'intérieur même des CIAM, comme les vicissitudes du texte final du 4e Congrès l'ont démontré. La nature fédéraliste de la Suisse fait aussi que la planification au niveau national, au lieu de devenir le lieu où est pensée la nouvelle réalité urbaine et spatiale, se réduit à un euphémisme, soit la coordination des planifications particulières des différents niveaux institutionnels et des différents secteurs bureaucratiques. La dissolution de la ville a donc bien lieu, mais pas dans le bon sens! Dans ce dérapage, le rôle des idéologies anti-urbaines, des cercles paysans et protectionnistes a certainement été fort, mais il s'est greffé sur une intuition originale par trop négligée jusqu'ici

Sur le plan théorique, la force des formulations de la fin des années vingt et l'imagination de la transition vers un environnement bâti autre sont remplacées par le retour aux formulations plus traditionnelles des niveaux hiérarchiques (socio-économiques, de service etc.) emboîtés spatialement. Au cours de cette période, les géographes aussi jouent un rôle considérable: ce sont surtout les deux professeurs qui se succèdent à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Heinrich Gutersohn (un des fondateurs de la *Landesplanung*) et Ernst Winkler, auxquels s'ajoute, pour ses travaux théoriques, Hans Carol[28].

Tout cet ensemble de facteurs (technocratie, apothéose de la coordination, souveraineté pluri-étagée, perte de la force théorique et imaginative, absence de la ville dans le discours, idéologies anti-urbaines, mythes ruraux, ambiguïtés quant au rôle et aux objectifs de l'aménagement

---

[28] H. CAROL et M. WERNER, *Städte, wie wir sie wünschen*, Zürich: Regio-Verlag, 1949.

spatial[29]) sont à l'origine, dans notre interprétation, du manque de succès dont pâtira la *Landesplanung* en Suisse. Le seul institut d'aménagement ou d'urbanisme de Suisse est créé, à partir de la *Zentrale für Landesplanung*, en 1961 seulement (il s'appellera d'ailleurs, de manière significative, *Institut für Orts- Regional- und Landesplanung*). Une organisation professionnelle des urbanistes (*Planer* en allemand) (BSP/FUS) se forme en 1964, environ un demi-siècle après ses soeurs françaises et anglaises (Société Française des Urbanistes et *Royal Town Planning Institute*). La loi fédérale sur l'aménagement du territoire ne sera acceptée qu'en 1979. Cette chronologie décalée s'explique par une sorte d'éclipse du référent. Ce dernier n'est pas la dissolution de la ville et sa transformation en une autre forme de matérialisation de l'enracinement anthropique, mais la dissolution conceptuelle de l'objet au profit d'une abstraite coordination de la rationalité technicienne.

Affranchissement des contraintes spatiales

Nous pouvons conclure par un épilogue qui nous porte à l'époque présente, au moment où la ville, tout en assumant comme mode de vie un rôle hégémonique, a perdu davantage de consistance spatiale, à tel point qu'on ne sait plus comment l'appeler : Mégapole, métropole, hyperville, télépolis, métapolis, ville diffuse sont les termes courants qui mettent chacun l'accent sur un mode d'être de la ville.

La situation des dernières années du XXe siècle n'est cependant pas la suite logique des phénomènes qui étaient à l'oeuvre de manière dominante durant l'entre-deux-guerres. Elle renvoie plutôt aux nouvelles modalités d'interaction entre les sujets, qui sont rendues possibles par les communications électroniques, les mémorisations extra-somatiques et la participation aux processus épistémiques à distance et en temps réel, qui commençaient seulement à se manifester dans les premières décennies de ce siècle.

Ce changement avait déjà été entrevu au cours de l'entre-deux-guerres; il apparaît en filigrane dans les travaux qui, à partir de ces années-là, ont exploré les caractères de la spatialité. La réflexion est ouverte par Martin Heidegger qui, dans son *Sein und Zeit* (publié en 1927, une année avant La Sarraz), en considérant les effets produits par les communications

---

[29] Clairement montrés par F. WALTER dans son article "Fédéralisme et propriété privée...", *op. cit.*

électroniques, avait attiré l'attention sur ce qu'il appelait l'élargissement désintégrateur du monde ambiant quotidien[30].

Heidegger anticipe ce qu'on est en train d'expérimenter actuellement. Il indique que la mutation dans les caractères spatiaux de la ville a des origines plus lointaines qui se situent dans le changement des modalités de rapprochement-interaction et de spatialisation des sujets et des entités sociétales, c'est-à-dire dans le changement des processus qui font apparaître la ville en tant qu'une des formes possibles de l'inscription dans l'espace de l'oecoumène. De cette manière, toute la tension vers la dissolution de la ville, mais aussi vers son renforcement planétaire en tant qu'interaction instantanée, peut être interprétée comme une manifestation du rapport dialogique qui s'installe entre l'affranchissement des contraintes spatiales et l'enracinement, rapport qui déchire ontologiquement le sujet.

---

[30] M. HEIDEGGER, *Sein und Zeit*, Tübingen: Niemeyer, 1927; tr. fr. *Être et temps*, Paris: Gallimard, 1986, au paragraphe "La spatialité de l'être-au-monde", p.145 : « *Le Dasein a par essence une tendance à la proximité*. Toutes les manières d'accroître la vitesse auxquelles nous prenons part aujourd'hui de gré ou de force poussent à surmonter l'être-éloigné. Avec la T.S.F., par exemple, le *Dasein* est en train d'opérer un déloignement du "monde" dont on ne peut encore embrasser du regard le sens qu'il aura pour le *Dasein* mais qui prend le chemin d'un élargissement désintégrateur du monde ambiant quotidien ».

L'IMPORTANCE DE MAURICE BRAILLARD POUR L'URBANISME EUROPÉEN

BERNARDO SECCHI

C'est à Genève que j'ai commencé à m'intéresser à Braillard urbaniste à partir de la première moitié des années 1980. Jusqu'alors Braillard m'était presque inconnu. Je n'en ressens aucune culpabilité. Lorsqu'on explore les différents travaux d'histoire de l'urbanisme moderne en Europe, on constate que Braillard ne s'y trouve pas. La référence que fait Paolo Sica[1], qui d'ailleurs a lui aussi enseigné à Genève, n'est pas suffisante pour faire de Braillard un des pionniers de l'urbanisme moderne en Europe (au sens historiographique très spécifique de Pevsner). J'ai découvert Braillard et le plan directeur de 1934-35 ainsi que le plan de zones de 1936-37 grâce au Centre de recherche sur la rénovation urbaine, à Alain Léveillé et à l'entourage d'André Corboz[2]. Dès lors, et à partir de la fin des années 1980, des études plus approfondies nous ont permis de connaître avec des détails l'activité de Braillard, les précédents et le contexte du plan directeur et du plan de zones[3]. En ce qui me concerne, je me suis plusieurs fois interrogé quant à l'importance de ce plan et, par conséquent, de celle de Maurice Braillard pour l'urbanisme européen.

1. Si l'on regarde le plan de 1935, au premier coup d'oeil, on est gêné. Par sa figuration abstraite, le plan directeur apparaît comme une application extrême, sinon extrémiste, des principes et des matériaux de l'urbanisme des avant-gardes, tel qu'on l'avait expérimenté dans les quartiers de Francfort, de Berlin, ou de Zurich. Une application extrême qui utilise les

---

[1] Paolo SICA, *Storia dell'urbanistica. Il Novecento*, Roma, 1978, p. 620. L'auteur cite Braillard pour la Cité Vieusseux et le projet du quartier de Saint-Gervais mais ne fait aucune référence au plan directeur de 1934-35 ni au plan de zones de 1936-37.

[2] Alain LÉVEILLÉ, "Genève. Plan directeur 1935. Maurice Braillard", in *Archithèse*, No 2, 1984, p. 30-33.

[3] Marina MASSAGLIA, *Maurice Braillard. Architecte et urbaniste*, Genève, 1991; Fondation Braillard Architectes, *Maurice Braillard, pionnier suisse de l'architecture moderne*,Genève, 1993; Cristina BIANCHETTI, "Modernizzazione e poetiche dello spazio urbano", in *Casabella*, No 604, 1993; Sylvain MALFROY, Bruno MARCHAND, "En marge des dogmes du logement économique", in *Faces*, No 33, 1994.

mêmes matériaux et les mêmes principes pour la ville entière: voilà qui est plutôt rare Il n'est pas nécessaire de souligner les différences importantes entre des projets qui n'aspirent pas à se réaliser, tels que la "ville industrielle" de Tony Garnier et "la ville radieuse" de Le Corbusier et des projets comme celui de Braillard qui, au contraire, ont cette aspiration. Le plan de Genève, bien qu'il ne soit pas utilisé par Braillard comme un document à valeur prescriptive absolue, refuse d'être une "utopie". Effort extrême de l'imagination d'une ville démocratique et moderne, il se veut véhicule des principes qui doivent assurer la "permanente actualité du plan". Inspiré par quelqu'un qui a des responsabilités administratives et des charges politiques importantes, élaboré par le Département des travaux publics, il a pour but principal le "rajeunissement" de la ville, un rajeunissement qui peut aller jusqu'à l'effacement de la ville sédimentaire, de la ville moderne et des traces de distinction sociale liées à son histoire. Ce projet n'a pas de but démonstratif. Il ne se limite pas à démontrer ou à essayer de démontrer par un échantillon ce qui serait possible pour le tout comme la plupart des projets des avants-gardes du Mouvement moderne durant l'entre-deux-guerres. Il a l'ambition de proposer une nouvelle "forme de ville", une ville tout à fait contemporaine et radicalement différente de la ville telle qu'on l'avait connue jusqu'alors. Si j'observe le plan directeur de 1935, il m'apparaît comme beaucoup plus radical et, ce qui compte plus encore, beaucoup plus cohérent envers les principes du Mouvement moderne que le plan d'Amsterdam. Ce dernier est encore très fortement lié aux caractères de la ville moderne[4].

2. Ceux qui ont étudié le plan directeur et le plan de zones ont pu reconnaître comment à l'abstraction de la figuration correspond une forte subtilité du plan par rapport aux différentes situations induites par la rencontre entre la géométrie du plan et celle du territoire. A la suite de cette analyse, la première apparaît comme beaucoup plus articulée qu'on ne pourrait le soupçonner de prime abord, la deuxième devenant occasion et prétexte pour affirmer la valeur de l'expérience sensible, sinon esthétique des lieux.

Cette analyse en profondeur révèle l'importance, dans le plan directeur et dans le plan des zones, des concepts de répétition, de sérialité et de structure. L'espace urbain du plan directeur et du plan de zones n'est pas

---

[4] Helma HELLINGA, *The general expansion plan of Amsterdam, Het Nieuwe Amsterdam 1920-1960*, Delft, 1983.

homogène au sens de l'espace isotrope et infini de la ville moderne du XIXe siècle. Les différences qu'il établit ne sont pas des différences entre les niveaux qualitatifs, voire de valeur, au point qu'elles puissent se traduire en différences sociales. La répétition et la sérialité qui marquent d'une manière évidente le plan directeur, la maille qui l'organise, ont une tout autre origine, une tout autre valeur et signification et c'est justement pour cette raison que les deux plans se situent au même niveau théorique et qualitatif que d'autres plans de la même période, le plan d'Amsterdam par exemple, le plan de Dessau par Hilberseimer (1932), le projet de Sabaudia par Piccinato ou encore des projets de villes nouvelles en Union soviétique ou l'activité presque contemporaine de Hannes Meyer.

Autrement dit, il faut observer comment, dans le plan directeur, la répétition d'une série d'éléments bâtis (essentiellement les barres avec la spécificité de leur ancrage au sol) s'insère dans la trame de la voirie et donne lieu à de petits déplacements systématiques, à de petites et systématiques modifications des rapports entre le bâti et l'espace ouvert. Tout cela s'inscrit dans une maille plus large et aérée formée par les grands espaces ouverts, y compris les pénétrantes du plan de zones[5]. On s'aperçoit dès lors qu'il y a dans les deux plans de Braillard quelque chose qui les rend très importants pour l'urbanisme européen. C'est de ce quelque chose en plus dont, par un long détour, je vais m'occuper. Ma conclusion sera que l'historiographie de l'architecture et de l'urbanisme de l'entre-deux-guerres, trop concentrée peut-être au niveau international sur les CIAM et les pionniers à la Pevsner, n'a pas su voir les "autres modernes" et, en particulier, les problèmes généraux et les solutions que proposait ce plan, étudié par un homme qui de plus ne voyageait pas!

3. Charles Rosen a écrit en 1975 une très belle biographie d'Arnold Schoenberg[6]. Dans ce petit livre, par une métaphore architectonique,

---

[5] Le plan directeur comme le plan de zones sont organisés par une maille orthogonale qui s'enchevêtre habilement dans une figure radiale. On peut facilement observer que la maille orthogonale était déjà inscrite dans le système des permanences du territoire genevois. Voir Alain LÉVEILLÉ, *Atlas du Territoire genevois, permanences et modifications cadastrales aux XIXe et XXe siècles*, vol. 1 et vol. 2, Genève, 1993 et 1997.

[6] Charles ROSEN, *Schoenberg*, Londres, 1976. Voir aussi mon article dans R. NERI et P. VIGANÒ, *La modernità del classico*, Venise, 1998. Cette idée a aussi été utilisée

Rosen, qui avait déjà publié un essai sur le style classique en histoire de la musique[7], avance l'hypothèse selon laquelle la musique entre la renaissance et le XIXe siècle, pendant la longue période que l'on appelle "moderne" et qu'on pourrait aussi nommer "perspective", était fondamentalement le résultat de la composition et de l'intégration d'une série de grands blocs de matériaux musicaux préfabriqués, matériaux qu'on avait élaborés pendant une longue histoire. Selon Rosen, le langage commun du temps de Mozart était, pour l'essentiel, l'acceptation généralisée de ces grandes unités, parfois très longues, placées à certains endroits stratégiques. Ce qui a disparu, entre Mozart et Schoenberg, c'est la possibilité de faire recours à ces grands blocs de matériaux musicaux préfabriqués. A la fin du XIXe siècle, ces blocs étaient devenus inacceptables aux yeux de compositeurs stylistiquement aussi différents que Debussy, Schoenberg et Scriabine. Leur emploi tournait immédiatement au pastiche. Avec Schoenberg, Webern et Berg, on commence à écrire la musique note par note. Permettez-moi de renverser la métaphore diagnostique de Rosen. Même la ville, entre la Renaissance et le XIXe siècle, a été bâtie au moyen de la composition, disposition et intégration de grands blocs de matériaux préfabriqués, matériaux qui avaient été étudiés et mis au point le long d'une histoire très longue. Le Belvédère de Bramante au Vatican, par exemple, avec ses dénivellations, le forum, la cour, les escaliers, le jardin, les fontaines, pourrait bien être un morceau de ville. L'épigraphe sur le mur extérieur et une médaille commémorative de Jules II parlent d'ailleurs du Belvédère comme d'une *via*. Selon A. Bruschi, la négation de la valeur autonome de chaque objet architectonique et l'accentuation de la représentation scénique globale, la valorisation de l'espace ouvert en soi, les dimensions mêmes du Belvédère, lui donnent une valeur idéale d'espace urbain. Ce n'est pas par hasard qu'il inaugure une série de projets et de réalisation spectaculaires non seulement de villas et de jardins, mais aussi des espaces urbains durant la période baroque[8]. Ces matériaux, boulevards, promenades, cours, places, squares, loggias, jardins, porches, kiosques, *public interiors*, îlots, etc., ont progressivement gagné l'espace urbain au long d'une recherche continue de l'unité visuelle qui deviendra

---

dans des intentions différentes par Alan COLQUHOUN, *Architettura e Storia*, Bari-Rome, 1989, p. 215.

[7] Charles ROSEN, *The classical style. Haydn, Mozart, Beethoven*, New York, 1971.

[8] Arnaldo BRUSCHI, *Bramante*, Londres, 1973 (édition italienne Rome-Bari, 1973, p. 167).

"recherche de l'infini"[9], d'une perméabilité, d'une transparence et d'une régularité généralisées. Les éléments de ce nouveau langage urbain, qui à partir de la Renaissance s'oppose à la juxtaposition parataxique de la ville médiévale, sont les tracés qui marquent le "vide perspectif" et les émergences architectoniques disposées d'une manière stratégique à certains endroits dans le même espace.

A la fin du XIXe siècle, ce parcours a sa conclusion. Le langage est codifié et réduit mais, en même temps, il a rempli, dans une grande unification linguistique, la totalité de l'espace urbain, en donnant lieu à des "figures" fondamentales: la centralité, la régularité, le récit. Le centre s'oppose à la périphérie, les tracés réguliers et les émergences construisent la narrativité de la ville. Au moyen de ces figures, on représente dans la ville une idée d'ordre : d'ordre physique, économique, social, institutionnel et des idées, une métaphysique qui, dans le pastiche éclectique, commande chaque identité et chaque spécificité. L'espace public n'est plus à cette époque l'espace collectif, celui de la sociabilité, et ceci bien avant l'arrivée de l'automobile. Les politiques sociales et urbaines, souvent à travers la politique du logement, ont enfermé depuis longtemps la famille, invention de la société urbaine industrialisée, dans l'espace privé. Le XIXe siècle, d'ailleurs, comme l'a montré Walter Benjamin, est aussi le siècle de l'invention des loisirs, du panorama et de l'exposition, de la spectacularisation de la société et de ses activités[10]. Boulevards, places, jardins, kiosques ont une utilisation et une signification différente, plus ambiguë que durant la Renaissance et les siècles précédents[11]. Au tournant du siècle, avant les avant-gardes des années dix et vingt, une "rupture violente", comme dit Le Corbusier, fait que la ville est, tout d'un coup, écrite "note par note".

4. A L'origine de cette nouvelle forme de ville, on a évidemment différents phénomènes qui révèlent les contradictions de la *Grossstadt*, laquelle s'était formée entre le XVIe et le XIXe siècle[12]. Le mouvement hygiéniste, l'énorme accroissement du capital fixe, la séparation progressive du sujet

---

[9] Leonardo BENEVOLO, *La ricerca dell'infinito*, Rome, 1991.

[10] Philippe HAMON, *Expositions. Littérature et architecture au XIXe siècle*, Paris, 1989.

[11] Voir par exemple ce qu'en dit S. FREUD, *Introduzione alla psicoanalisi*, Turin, Bollati-Borienghieri, p. 336-337.

[12] Werner SOMBART, *Liebe, Luxus und Kapitalismus* [1912], Munich, 1967.

du fond de scène de la société, tout amène à diviser et éloigner, à faire remarquer l'importance de l'espace "entre les choses", c'est-à-dire de l'espace ouvert. Tout concourt à produire encore l'autonomie de l'objet d'architecture, du sujet social, de ses activités et de ses entreprises. Tout cela enfin modifie notre stratégie de l'attention, notre sensibilité par rapport à l'espace urbain.

On peut observer cette modification dans les écrits de Poe (*L'homme des foules*), de Flaubert (*L'Education sentimentale*) et de Joyce (*Ulysse*). C'est le rythme joycien qui nous trouble, qui nous apparaît difficile à lire et à comprendre et qui est à l'origine de nos doutes. Décontextualisation, absence de référentialité, spectacularisation, sérialité, émotivité irrationnelle, ne peuvent plus être considérés comme des caractères négatifs, puisqu'ils sont les dominantes des formes de communication actuelles.

Ceux qui ont étudié la ville contemporaine sans la considérer comme une forme dégradée de la ville ancienne ou de la ville moderne, ceux qui ont étudié la "città diffusa", la "ville dispersée", la "nébuleuse urbaine", l'"hyperville" en essayant de la comprendre avant de la juger et de la condamner, ont dû reconnaître qu'un de ses caractères fondamentaux est justement sa mise à l'écart de l'espace perspectif, son écriture "note par note", parcelle par parcelle, objet par objet, sujet par sujet. Ce mode d'inscription pose, dans la musique comme dans la ville, dans les arts visuels et la littérature, des problèmes importants. D'un côté, le fragment, même si on le conceptualise comme accident analytique; de l'autre, les traces du passé, la permanence et la persistance, leurs modifications, les changements de sens, autrement dit l'unité, la multiplicité et la nature forcément historique du projet d'architecture et d'urbanisme.

5. "La musique occidentale, en tout cas depuis 1500, s'est organisée en termes de correspondance symétrique et même d'influences réciproques entre les aspects les plus généraux de la forme et les plus petits détails"[13], entre la partie et le tout. Un manque de correspondance a été souvent le premier mouvement expressionniste, la *sprezzatura* comme *straniamento*, déplacement, *ostraneniye*[14], mais le plus souvent ce manque produit un

---

[13] Charles ROSEN, *Schoenberg...op.cit.*, p. 44.

[14] Victor SHKLOVSKY, *Teoria formalnovo metoda*, Leningrad, 1927. Trad. anglaise sous le titre "The Theory of the Formal Method", in Lee.T. LEMON et Marion J. REIS, *Russian Formalist Criticism*, Lincoln, 1965.

effet d'étrangeté qui peut devenir en littérature comme dans la ville insupportable.

Parmi les stratégies les plus importantes pour donner unité aux matériaux musicaux, littéraires et urbains, il y a l'effort d'insérer les dits matériaux dans un code linguistique (classique, anticlassique) ou encore mieux dans un "ordre du discours" (Foucault), par exemple dans un récit, avec la création d'une série de séquences et de hiérarchies ainsi que l'utilisation de métaphores qui construisent une continuité entre le détail et le tout.

On sait que Schoenberg, Berg et Webern donneront une solution à ce problème, dans un premier temps avec la miniaturisation des séquences, réduites à la longueur d'une minute ou deux, petits morceaux de ville, *Siedlungen*, quartiers, grands ensembles, fragments résolus en eux-mêmes et ensuite, avec la sérialité, comme chez Braillard. La sérialité nous apparaît maintenant comme une réponse, ou bien comme la recherche d'une réponse à un problème aujourd'hui encore sans solution.

On pourrait évidemment donner des réponses différentes, faire retour au passé, affirmer comme d'autres l'ont fait que, depuis la révolution industrielle, une tradition de construction de la ville s'est interrompue et qu'il faudrait recommencer à partir de cette interruption , soit à partir de la fin du XVIIIe siècle. Ou bien faire recours à une politique d'embellissement, voire à une stratégie du passage de l'objet à son contexte, ou encore recourir à la métaphore organique, à une manière de conceptualiser la division du travail à l'intérieur de l'espace urbain et à l'intégration des différentes parties de la ville. A moins de suivre la politique des désurbanistes et d'imaginer la ville dans un parc pour retrouver dans la gestion de la nature les éléments d'une structure de l'espace urbain. Contrairement à la plupart de ses contemporains, Braillard choisit, comme je l'ai déjà dit, la répétition et la sérialité, la ligne qui est en même temps la plus concrète et la plus abstraite et qu'il applique aux différents éléments constitutifs de la ville (et à l'immeuble-barre en particulier), au tissu urbain (et à l'insertion des différents éléments bâtis dans la maille viaire en particulier) ainsi qu'à la structure territoriale de la région (et à la gestion de la verdure en particulier).

6. Durant l'hiver 1939-1940, Strawinsky donne des cours à Harvard. Ils ont été publiés sous le titre de "poétique musicale", livre qui est devenu célèbre et qui est important non seulement pour comprendre la pensée

musicale de Strawinski, mais aussi pour approcher la théorie de la composition au XXe siècle et son retour néo-classique[15]. Strawinsky explique la nécessité d'un retour au néo-classicisme dans les pages de la *Chronique de ma vie* qui se réfèrent à l'année 1927, c'est-à-dire postérieurement à la période néo-classique de Picasso dont on l'a souvent, à tort ou à raison, rapproché. C'est une période où il vivait tout près d'Annecy : "Dès que j'ai commencé à pénétrer dans la matière (de l'*Oedipus*), le problème de la tenue dans une oeuvre musicale s'est posé en toute sa gravité. J'utilise ici tenue non dans le sens littéral du mot, dans dans un sens plus vaste, avec une portée plus grande. Comme le latin, qu'on n'utilise plus dans la vie de tous les jours, m'imposait une certaine tenue, le langage musical demandait une convention capable d'enfermer la musique dans des limites rigoureuses l'empêchant de se disperser suivant les divagations, souvent dangereuses, d'un auteur. Quant à moi, je m'imposais cette restriction volontaire en choisissant une forme linguistique sanctionnée par le temps, pour ainsi dire homologuée"[16]. On retrouve des idées semblables sous une forme moins autobiographique dans les cours donnés à Harvard à la fin des années 1930.

Je ne prétends pas que Braillard ait été influencé, par l'entremise d'Ernest Ansermet, par le néo-classicisme de Strawinsky. Je n'ai aucun argument pour l'affirmer. Ce que je veux dire par contre, c'est que Braillard est plongé dans le même climat et obsédé par les mêmes problèmes. Climat et problèmes sont les mêmes pour le plan de Genève, celui d'Amsterdam et pour la plupart des plans présentés et discutés, notamment par les Suisses, sur le Patris II. Ils sont communs à la Charte d'Athènes et aux textes fondamentaux de la fin de la période de l'entre-deux-guerres tout comme à Strawinsky et à Schoenberg (même si on les a considérés comme antithétiques).

Face à la destructuration et à la dissolution progressive de la ville européenne telle qu'on l'avait bâtie entre la Renaissance et le XIXe siècle, ville que j'appellerais "moderne", face à la fragmentation et à la dispersion de la ville contemporaine, face à l'émergence de l'autonomie irréductible du sujet physique et social, l'urbanisme traditionnel, soit l'urbanisme des travaux publics et du *zoning*, tout comme celui des provocations des

---

[15] Igor STRAWINSKY, *Poetics of Music*, cité ici dans la traduction italienne publiée à Milan en 1983. Les textes des cours ont été publiés en français par Harvard University Press en 1942.

[16] Igor STRAWINSKY, *Chroniques de ma vie*, Paris, 1935.

avant-gardes futuristes, expressionnistes, dadaïstes et surréalistes, n'arrivaient pas à proposer et surtout à gérer des solutions viables et cohérentes . De tels objectifs sociaux, Braillard, urbaniste et homme politique, les fait siens ; il se propose de les atteindre. Et pourtant, ces objectifs peinent à devenir programme politique et à trouver des solutions avec un certain degré d'universalité. Braillard, dans ses deux plans, accepte que la ville contemporaine soit quelque chose de neuf et de radicalement différent de la ville "moderne". Il pense que ce ne doit pas être une simple version dégradée de la première, une version qu'il faut corriger. Il essaie de donner, avec la répétition de la sérialité dans le plan directeur et avec la structure des espaces ouverts dans le plan de zones, une réponse qui soit à la hauteur des problèmes que la nouvelle forme de ville présente. Il tente de donner une solution douée d'une certaine "tenue", d'une grande dignité dans la longue durée. C'est pourquoi Braillard est néo-classique. Dans son néo-classicisme se manifeste aussi une administration socialiste qui se veut progressiste et qui veut donner une "tenue" et une dignité formelle à sa politique sociale et égalitaire. On ne peut pas promettre l'égalité des citoyens comme une solution éphémère.

Van Eesteren à Amsterdam vient des expériences de Stijl, de l'élémentarisme, du projet pour le Rokin et trouve son unité et la "tenue" du projet et de la ville dans la référence à la grande leçon d'Amsterdam[17], à la continuité de son histoire urbaine et de sa figuration. Braillard, au contraire, vient d'une réflexion sur l'architecture nationale et fait *tabula rasa*, comme Schoenberg. Si l'on avait compris cette intention, alors peut-être que le plan de Braillard aurait eu une toute autre fortune dans l'histoire de l'urbanisme européen.

---

[17] Giovanni ASTENGO, "La lezione di Amsterdam", in *Urbanistica*, No 2, 1949.

L'URBANISATION DE LA PÉRIPHÉRIE EN SUISSE ROMANDE DANS LE SECOND APRÈS-GUERRE
APERÇU DES MODÈLES EN DISCUSSION

BRUNO MARCHAND ET SYLVAIN MALFROY

Des objets, des processus diffus, des acteurs, des doctrines

On assiste dans le Second après-guerre à un assouplissement de la règle urbaine ou de l'urbanisme réglementaire (que l'on désigne en allemand par *Regelbauweise*). De nouveaux instruments urbanistiques permettent, d'une part, de déroger localement à l'application servile des règlements de zone; d'autre part, la rationalité mécanique et abstraite de l'urbanisme fonctionnaliste en matière d'orientation des constructions, de leur espacement, de leur articulation à la voirie publique, ainsi que son approche excessivement quantitative et sanitaire du vert urbain, trouve de moins en moins d'adhérents parmi les urbanistes et les administrations publiques. Le progrès est désormais recherché par une plus grande attention aux valeurs humaines et sociales à traduire dans des aménagements individualisés, qui tiennent compte des modes de vie, des caractéristiques du lieu, des paramètres qualitatifs de l'environnement. Ce changement d'attitude dans la planification permet l'émergence de nouvelles formes urbaines.

Le paysage urbain traditionnel s'individualisait par ses masses bâties rigoureusement alignées le long des tracés de voirie, espacées avec un respect scrupuleux des distances aux limites de propriété, uniformément disciplinées par des normes de hauteur à la corniche qui excluent toute affirmation de la verticale. On voit cependant se profiler des ensembles qui font exception : il s'agit d'aménagements concertés d'une certaine ampleur, dans lesquels les volumes et la verdure, les pleins et les vides, les horizontales et les verticales, les tracés de voirie et les étendues vierges, les fonctions résidentielles et les services de proximité sont coordonnés au sein d'une composition (le plan de quartier) qui intègre, en plus des critères réglementaires traditionnels (sécurité du droit dans l'utilisation du sol, hygiène et salubrité, etc.), des paramètres esthétiques nouveaux (neutralisation de la monotonie urbaine, impact sur la silhouette urbaine,

prise en compte du paysage, harmonie plastique de la composition, etc.). La recherche historique sur la ville est ainsi sollicitée par une catégorie d'objets nouveaux, qu'il s'agit de décrire, de comparer, d'évaluer, bref de constituer en corpus.

Comme toujours, on s'aperçoit que ces formes urbaines émergentes rompent, pour une part, avec la pratique courante, mais se rattachent, pour une autre part, à toute une série d'efforts de réforme et d'innovation, qui se sont concrétisés pas à pas dans des réalisations prototypiques avant de pénétrer dans la pratique institutionnelle. Un certain nombre de conditions ont dû être réunies pour que ces nouveaux modes d'organisation des quartiers d'expansion urbaine puissent être mis en place.

L'analyse de ces processus est exigeante et nous nous limiterons ici à repérer quelques-uns d'entre eux. Nous proposons cependant quelques pistes dans cette direction en discutant la clé d'explication, couramment avancée dans l'historiographie, de l'impact accru sur les pratiques institutionnelles, dans le second après-guerre, de l'idéologie de la "ville verte" préconisée par les avant-gardes, réunies notamment au sein des Congrès internationaux de l'architecture moderne. En observant ce qui se passe sur le plan international, mais aussi en étudiant l'itinéraire de formation des principaux acteurs locaux, on s'aperçoit que le thème du desserrement de la maille urbaine et de son tissage avec les ressources du paysage, ne fait pas l'objet d'une unité de doctrine. Plusieurs concepts concurrents s'affrontent dans le débat général (et même à l'intérieur des CIAM après la guerre), entre la version de Le Corbusier, celle de Scharoun à Berlin, celle d'Abercrombie en Angleterre, celle des Scandinaves, des Suisses alémaniques, etc. Ainsi, si l'on veut éclairer les changements qu'on observe dans les pratiques d'aménagement urbain dans les années 1950 et 60 à la lumière des nouveaux modèles urbanistiques, il convient d'expliciter plus précisément à quelle idéologie de la "ville verte" on se réfère.

Mais l'expansion de la ville sous la forme de quartiers de plus en plus conçus comme entités autonomes dispersées dans le paysage répond à d'autres préoccupations encore, parmi lesquelles le thème social joue un rôle dominant: créer des modules de sociabilité privilégiée, des unités de voisinage, des lieux d'identification communautaire. Ainsi l'importance qu'acquiert, dans le second après-guerre, le quartier comme module de composition urbanistique peut se comprendre à partir d'une double intention de reformulation du rapport ville-nature (ou espace urbain-territoire) et de réorganisation de l'architecture sociale de la ville. Mais

l'activité urbanistique n'est pas faite que de bonnes intentions, il faut également tenir compte des sollicitations du contexte.

L'émergence des ensembles librement composés se comprend également comme une réponse au fait que les principales réserves offertes à l'expansion urbaine dès la fin des années 1940 étaient constituées par d'anciens grands domaines (les "campagnes" aristocratiques), avec leurs belles demeures et leurs jardins paysagers magnifiquement arborisés. L'urbanisation massive de ces parcelles d'un seul tenant suivant les normes courantes était ressentie publiquement comme extrêmement dommageable à la qualité globale de l'environnement urbain. Il existait ainsi une demande sociale pour de nouveaux instruments urbanistiques qui permettent, surtout en périphérie, d'assurer la continuité, au moins résiduelle, des grands domaines. Ce fait permet d'affirmer que le modèle de la ville verte, eu égard aux données locales de la Suisse romande, était moins un instrument prospectif (introduction dans la ville d'une composante de verdure qui lui aurait manqué) qu'un instrument de politique réactive (préservation d'une ressource menacée d'épuisement).

Les paragraphes qui suivent se limitent à inventorier les traits distinctifs qui permettent d'individualiser les ensembles urbains du second après-guerre, à décomposer le faisceau de doctrines qu'on amalgame trop facilement sous le concept de "ville verte" et à positionner quelques protagonistes de premier plan de l'aménagement urbain en Suisse romande[1].

Ville verte et composition paysagère.
Constance du thème, variété des transpositions

La recherche d'un équilibre dans l'aménagement urbain entre le construit et la verdure est un leitmotiv des propositions de réforme dès la fin du XIXe siècle et, à cet égard, l'idéologie de la ville verte promue par la Charte d'Athènes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale n'introduit pas un sujet de préoccupation sans précédent. Mais si, superficiellement, on peut établir une chaîne de filiations entre les cités-jardins du tournant du siècle, les compositions rationalistes d'immeubles en bandes des années 1920 et 30, et les grands ensembles périphériques des années 1950 et 60, dans chaque cas, des innovations conceptuelles ont été requises pour affronter des contextes variés et il nous incombe de préciser notre terminologie. Cette articulation d'une tendance générale, qui s'exerce sur le long terme, en séquences plus brèves caractérisées par des accents thématiques variés nous amène à tenir compte des différentes temporalités de la ville, de la

grande inertie de ses structures, de la lente concrétisation des objectifs d'aménagement, du rythme plus rapide du renouvellement des idées et donc du décalage possible entre ces diverses chronologies. Quels phénomènes de continuité, quelles nouvelles orientations observe-t-on dans la gestion du vert urbain entre le début du siècle et le Second après-guerre? Six polarisations permettent de synthétiser le propos:

Hygiène versus valeurs spirituelles

De manière générale, il semble que le thème scientiste/positiviste de la verdure comme facteur d'hygiène et de bien-être physique cède progressivement le pas à une quête plus spirituelle et plus abstraite de la nature, du génie du lieu, des qualités sensibles de l'espace ouvert, du vide dans sa relation à la masse bâtie. Certes, cette affirmation peut surprendre dans la mesure où au tournant du siècle, l'urbanisme se détache encore mal de la tradition des embellissements urbains. Les espaces verts planifiés en ville dans l'avant-guerre de 1914 répondent souvent à une recherche d'effets pittoresques. Mais il n'empêche que le discours de légitimation de ces interventions emprunte beaucoup de métaphores scientifiques, médicales et hygiénistes. Ces métaphores se font nettement moins insistantes dans les années 1950, alors que la lutte contre la monotonie, la maîtrise de la prolifération informe des constructions, la conversion du quantitatif en qualitatif dominent largement désormais le discours des aménagistes.

Idéologie antiurbaine versus affirmation de la métropole

Alors qu'au début du siècle, la revendication de la verdure en milieu urbain émanait presque d'une attitude d'opposition à la ville, dans le Second après-guerre, les urbanistes sont confiants en la possibilité de concilier la forte densité urbaine avec des espaces verts généreux.

De la parcelle au quartier

Tandis que le concept de la cité-jardin privilégiait l'habitation familiale individuelle comme type constructif, avec jouissance d'un jardin privatif, la tendance dans l'aménagement du vert urbain durant les années 1950 et 60 va dans le sens d'un décloisonnement des espaces ouverts, de l'abolition des clôtures de jardin qui fragmentent excessivement l'environnement des quartiers d'habitation.

De la mixité fonctionnelle à la généralisation de la fonction d'agrément
La revendication du jardin individuel a longtemps été soutenue par la gauche ouvrière pour l'utilité économique que celui-ci apporte aux milieux défavorisés. Dans les années 1950 et 60, les transformations socio-économiques (amélioration des salaires, activité professionnelle de la femme, réduction de la cellule familiale, expansion des coopératives d'alimentation) rendent les jardins familiaux au pied des immeubles moins urgents et favorisent leur reconversion en espaces d'agrément et de jeu pour les enfants.

Du jardin au paysage, de la petite à la grande échelle
Alors qu'au début du siècle, les jardins dans la ville valent comme autant de "poumons de verdure", comme autant de poches dans la continuité du tissu urbain, avec l'expansion considérable de l'agglomération au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la préservation des éléments paysagers est conçue comme un moyen de discipliner la marée des constructions: terrasses du relief, coteaux, cordons boisés, forêts résiduelles, prés des grands domaines, configurent une armature de points fixes, de repères stables, susceptibles de perpétuer la physionomie particulière de la ville au-delà des poussées difficilement contrôlables des quartiers.

De l'occasion à la règle
Les achats (ou cessions négociées) de terrains par les pouvoirs publics en vue de constituer des parcs de quartiers restent exceptionnels jusqu'au milieu du siècle. A moins de l'intervention d'un mécène, il faut qu'un projet d'édifice public important soit à l'étude ou qu'un mouvement politique se constitue (initiative, pétition) pour que les autorités municipales engagent de telles dépenses, qui conservent un caractère somptuaire. Après 1945, le vert urbain accède presque au statut d'un équipement, au même titre que l'église paroissiale, l'école ou la piscine. Les plans de quartier en prévoient systématiquement la présence.

Desserrer le centre, résorber l'étalement de la périphérie

Parmi les modifications du contexte historique qui autorisent cette redistribution des sujets de préoccupation entre la première et la seconde moitié du siècle, il faut tenir compte du fait que l'assainissement des taudis et les chantiers de remodelage des centres-villes (desserrement de la maille urbaine, abaissement de la densité) ont pratiquement atteint leurs objectifs

à la fin des années 1940. Les subventions fédérales accordées aux communes pendant la guerre dans le cadre de programmes de lutte contre le chômage ont permis de mener des opérations de grande envergure (certes avec des pertes considérables sur le plan du patrimoine historique) et de presque balayer la problématique des quartiers congestionnés au coeur des cités[2]. Après 1945, c'est au contraire le caractère extensif qu'adopte la croissance urbaine qui sollicite l'attention des aménagistes : comment résorber l'étalement de la ville, la dissolution de l'espace public, la dispersion des infrastructures et l'explosion des coûts d'équipement des zones de construction? L'application à la lettre des règlements de zone, surtout ceux qui prévoient en périphérie la fragmentation des constructions en petites unités fortement espacées, génère une très grande monotonie des quartiers et un gaspillage du terrain. Le nouveau défi que les urbanistes progressistes se proposent de relever consiste à réorganiser la composition volumétrique des quartiers (le plan masse), sans forcément accroître le coefficient d'utilisation du sol (qui reste situé généralement en périphérie aux alentours de 1,2), de manière à libérer un maximum d'espaces ouverts au pied des immeubles[3]. L'outil urbanistique mis au point pour atteindre cet objectif est le plan de quartier, constituant un droit de dérogation aux normes de zone.

La "ville verte": un faisceau de doctrines

L'abandon de la règle urbaine (de l'urbanisme réglementaire) au profit de procédures de plans localisés de quartiers favorise l'expression d'une certaine liberté de composition. Des conceptions plus empreintes de subjectivité que par le passé commencent à sous-tendre les projets, qui deviennent du même coup l'illustration de poétiques artistiques distinctes, de paradigmes urbanistiques démonstrativement revendiqués. A quels modèles se réfèrent les praticiens? Quelles images directrices sont préconisées pour optimiser l'aménagement urbain?

En l'état de nos recherches, il nous semble possible de distinguer cinq orientations principales.

La fusion ville-territoire

A l'échelon national, l'idée de fusionner les problématiques de l'aménagement urbain et de l'aménagement du territoire recueille une forte adhésion. L'architecte et conseiller national zurichois Armin Meili dépose une motion dans ce sens en 1941 et préside la Commission créée la même

année pour le plan d'aménagement national[4]. Henri Robert Von der Mühll[5] y est délégué pour la Suisse romande dès 1942. La modernisation des stations touristiques et de cure que la Commission se fixe comme objet d'étude prioritaire permet bien d'envisager le thème de la dislocation en réseau d'une infrastructure essentiellement destinée à des usagers d'origine urbaine. A Lausanne, Von der Mühll prend part en 1946 à l'élaboration du plan de quartier de Valency destiné à accueillir une population de 1400 habitants et a ainsi l'occasion de préconiser des mesures qui ménagent au maximum les aménagements de verdure de l'ancienne campagne de la famille Charrière de Sévery[6]. Comme membre de jurys de concours d'urbanisme, comme critique et publiciste bilingue, il soutient la thèse que le territoire, avec ses grandes ordonnances géomorphologiques et la lente stratification des aménagements au fil du temps, impose spontanément à la grande échelle une discipline aux agglomérations urbaines que les plans d'extension échouent lamentablement à concrétiser à l'échelle inférieure[7].

Le paradigme corbuséen

L'urbanisme corbuséen poursuit fondamentalement un objectif de dissociation de la ville et de la nature, animé par la conviction que cette opération devrait à la fois nous restituer un environnement naturel plus pur, plus originaire, et nous permettre d'appliquer à la ville, reconnue dans toute son artificialité, des méthodes plus rigoureuses. Clairement séparés, nature et artifice s'exaltent mutuellement, manifestant par contraste leur diversité d'essence. Les tenants de ce paradigme sont nombreux à Genève, mais également en Suisse alémanique. Les aménagements minimisent leur emprise au sol, ils sont interconnectés par des réseaux hiérarchisés aussi indépendants que possible des contingences locales; géométries, densités, noeuds, mailles et zones servent à mettre en place une organisation systématique du territoire qui se superpose au paysage préexistant.

Le paradigme de la "Stadtlandschaft"

Le concept de "paysage urbain" tel que l'articule Hans Scharoun à Berlin, dans le cadre des études du plan directeur de reconstruction, diffère radicalement du concept corbuséen par le refus de tout caractère systématique. Il s'agit d'abord pour l'architecte et urbaniste berlinois de prendre congé de la Berlin des "casernes locatives" mais aussi de celle des grandes ambitions monumentales du régime hitlérien. Il s'agit en outre de prendre acte du morcellement irrémédiable des vestiges urbains, qu'aucune stratégie de récupération ne pourra jamais recomposer en unité. La fusion

de la ville et du paysage naturel au sein du concept de *Stadtlandschaft* érige l'ensemble hybride comme allégorie d'une société construite sur le pluralisme et la tolérance. On perçoit dans ce projet d'une ville généreuse qui ménage une place pour chaque chose et fait coexister le multiple dans une harmonie retrouvée avec le cadre naturel certains motifs du mouvement expressionniste du milieu des années 1910. Ce paradigme, auquel se mêle également l'important apport de l'empirisme scandinave, pénètre en Suisse romande à travers des relais notamment bâlois (Otto Senn) et zurichois (Alfred Roth; Haefeli, Moser et Steiger; Hans Marti).

Le modèle Beaux-arts de la grande composition paysagère

Ce modèle n'appartient pas strictement à la France, les grandes villes nord-américaines s'en inspirent pour maîtriser les aménagements de grande étendue. L'enseignement et les réalisations de l'urbaniste français Jacques Gréber, professeur à l'Institut d'urbanisme de la Sorbonne et actif professionnellement des deux côtés de l'Atlantique, notamment à Philadelphie et à Ottawa, ont une valeur représentative. Le jardin paysager est envisagé comme une ressource importante pour la mise en forme de l'espace public, avec ses équipements (bâtiments publics) mais aussi son infrastructure (la voirie, les *parkways*).

Le modèle anglais

Le modèle anglais qui retient l'attention des observateurs étrangers est surtout celui mis en oeuvre par Patrick Abercrombie pour la reconstruction du Grand Londres. Fortement imprégné par la tradition culturaliste de Patrick Geddes d'une part, et le mouvement des cités jardins d'Ebenezer Howard, d'autre part, Abercrombie fonde son action en vue du désengorgement de l'espace urbain de la capitale anglaise sur une observation attentive du tissu social de la ville. La reconstruction de la ville est envisagée de manière décentralisée à partir du redéveloppement de ses quartiers, conçus comme unités de fonctionnement relativement autonomes et complètes (chaque module de quartier dispose de sa zone industrielle, de sa zone résidentielle, de ses services et équipements de proximité, de son centre civique, de ses espaces verts). Par ailleurs, en imposant sa fameuse ceinture verte ("green belt") autour de Londres, qui instaure une distance minimale entre l'agglomération et sa couronne suburbaine, il favorise la cristallisation dans cette dernière de nouveaux pôles d'urbanisation (les villes nouvelles) et ainsi une meilleure diffusion dans le territoire des valeurs d'usage auparavant monopolisées au centre.

Arnold Hoechel et la décentralisation politique urbaine

Arnold Hoechel est un fin connaisseur des travaux de planification régionale élaborés par les Anglais pendant la guerre, dont il enseigne les grands principes dans les cours d'urbanisme à la Haute École d'architecture de Genève[8]. Il est parfaitement au courant des thèmes discutés lors du *Eighteenth Congress International Federation for Housing and Town Planning* qui se tient à Hastings en 1946[9] et des objectifs du 6e CIAM qui se réunit l'année suivante à Bridgewater[10]. Un sondage effectué dans sa bibliothèque nous a confirmé en outre que Hoechel connaît le *Greater Plan of London* de 1944 de Patrick Abercrombie[11] et on peut supposer que les études du groupe MARS[12] - notamment leur Plan de Londres de 1942 - ne lui sont pas inconnues. Cette mosaïque de voyages, de congrès et d'échanges internationaux le familiarise avec les nouvelles tendances humanistes de cette période centrées sur les thèmes de la communauté[13], de l'esprit de la cité et du renouveau de la vie collective dans les quartiers.

Hoechel a l'occasion d'introduire ces valeurs sociales dans la planification du territoire genevois lorsqu'il participe, avec J.-M. Bommer, A. Bordigoni, E. Martin et M.-J. Saugey à l'élaboration du *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève* paru en 1949[14]. Ce collège d'experts, mandaté pour définir les grandes lignes directives de l'aménagement de l'après-guerre, accorde d'emblée la priorité au renforcement de la vie civique et culturelle des quartiers tout en remettant en question, du moins partiellement, l'homogénéité et la concentration métropolitaine suggérée par le Plan Directeur de 1935 de Maurice Braillard.

Cette valorisation nouvelle du quartier comme cadre de vie quasi autosuffisant cherche à pallier le sentiment de perte d'identité sociale qui s'exprime diffusément dans la population et à corriger les défauts d'une concentration exagérée de l'administration communale provoquée par une politique de fusion et d'absorption des communes périphériques. Le retour souhaité vers la décentralisation implique néanmoins une nouvelle organisation du territoire basée sur un système de sous-ensembles dont le module élémentaire correspond au bassin de recrutement des écoles élémentaires, à l'image des *neighbourhood unit* [15] (unités de voisinage) anglaises auxquelles la commission fait explicitement référence[16].

Les nombreuses analyses et enquêtes effectuées par la commission semblent s'inspirer des théories de Patrick Geddes et dénotent en même temps le souci de mieux tenir compte de la sociabilité des habitants dans la

forme des quartiers. Le choix de la reconstruction du quartier des Eaux-Vives pour illustrer l'organisation d'un de ces modules élémentaires demeure ambigu car il est plutôt représentatif de la problématique des années trente de l'assainissement des quartiers de taudis (suite à l'affaire de la Rive Droite) et de la polémique soulevée par l'application du droit de superficie. Il n'en reste pas moins que la forme variée des projets des "nouveaux quartiers" - comme le quartier de Vermont sur lequel nous nous attarderons plus loin - témoigne de la volonté de diversifier les aménagements volumétriques et de rechercher les typologies architecturales les mieux adaptées aux besoins des différents groupes sociaux.

Le Rapport de 1948 est bien plus que le "bagage documentaire" auquel veut le cantonner Maurice Braillard et le rôle d'Hoechel n'est pas uniquement celui du "bénédictin consciencieux"[17]. Sa recherche des "formes positives de décentralisation politique urbaine" [18], sous le courant d'influence anglais, induit des changements notables dans la planification de la ville et du territoire genevois. La nouvelle structure urbaine a une configuration polycentrique et, limité volontairement dans son étendue, son développement est assuré par l'implantation "extra-muros" d'une nouvelle centralité: une cité-satellite qui rappelle curieusement certaines villes nouvelles anglaises et qui préfigure les grands ensembles qui, dès les années 1950, vont s'ancrer dans les communes rurales périphériques[19].

Jean-Pierre Vouga, unité de voisinage et mixité de la forme urbaine

Jean-Pierre Vouga, architecte du Canton de Vaud, est un grand admirateur de la tradition anglaise de l'aménagement du territoire et du travail de Patrick Abercrombie qu'il connaît personnellement à travers l'Union Internationale des Architectes (UIA).[20]

Vouga accorde une grande importance à l'éclosion de la vie sociale des nouveaux quartiers périphériques et considère l'unité de voisinage comme une alternative nuancée à la ségrégation fonctionnelle de la Charte d'Athènes[21]. Des préoccupations d'ordre sociologique l'amènent aussi à considérer le *mixed development* [22] anglais - ensemble de logements qui associe des tours à des constructions moyennes et basses - comme un modèle optimal assurant une grande variété des types de bâtiments et de logements et une organisation sociale diversifiée.[23]

A Lausanne, l'influence de ces modèles ne va pourtant pas mettre en crise une planification urbaine dont la conception repose encore, après la guerre, sur la vision d'une ville traditionnelle concentrique s'étendant à

partir d'un centre dense vers une périphérie constituée essentiellement de petits immeubles et de villas. En tant que modèle urbain, l'unité de voisinage s'accorde bien à la réglementation du "plan de quartier" institué par le Règlement du Plan d'Extension de 1942 et qui permet la dérogation aux prescriptions en vigueur dans les différentes zones - comme les longueurs maximales de façade, les alignements à la voirie et les hauteurs à la corniche - pour autant que la densité prescrite ne soit pas dépassée.

L'implantation dans la périphérie lausannoise de quartiers planifiés comme des unités de voisinage s'est néanmoins heurtée à quelques problèmes majeurs qui ont nettement retardé leur construction.

En premier lieu, la taille modérée des réalisations ne justifiait pas la création d'équipements communautaires. Selon Vouga, "les programmes de 300 logements entre les mains d'un seul groupe financier ont été rares chez nous et ce chiffre n'est pas suffisant pour créer une "unité de voisinage" au sens où l'entendent les urbanistes"[24]. Se posent en outre des problèmes économiques car, les réalisations de logements étant basées sur la rentabilité des capitaux engagés, "il est facile de voir que le rendement financier de l'équipement social n'est pas de nature à tenter les bailleurs de fonds"[25]. Enfin, la stratification du parcellaire rendait difficile la réalisation d'opérations d'ensemble d'une certaine ampleur.

Il faut en effet attendre le début des années soixante pour que l'augmentation de la taille des opérations, la disponibilité de grandes parcelles d'un seul tenant et l'introduction de systèmes de subventionnement public aboutissent finalement à la planification coordonnée d'ensembles résidentiels intégrant des équipements scolaires et des centres commerciaux : Valmont (Thévenaz & Prod'hom, 1960), Ancien-Stand (AAA, C. Jacottet et W. Maechler, 1961-1966), Entre-Bois (B. Murisier, 1963).

Quant aux solutions mixtes, elles avaient déjà été envisagées dès 1945 lorsque les architectes zurichois Haefeli, Moser et Steiger firent une proposition d'urbanisation du plateau de Mont-Goulin à Prilly qui combinait des tours avec des barres et des tissus bas familiaux. Ces volumes, articulés suivant une géométrie souple, avec des lignes brisées et des angles ouverts, épousaient "organiquement" la topographie du site tout en préservant les différents points de vue vers le paysage du lac et des Alpes. D'autres propositions du même type proviennent, pour la plupart, de projets de concours, comme le plan de quartier du bureau Marti, Kast & Steib, lauréat en 1956 du concours d'idées pour l'urbanisation de la campagne du Pavement ou alors, la même année, le plan masse de

Alexandre Pilet qui obtient un achat lors du concours d'idées pour l'aménagement du domaine de Valmont.

Ces modèles empiriques, d'inspiration anglaise ou scandinave, ne réussissent pourtant pas à s'imposer à Lausanne. Est-ce dû au manque d'intérêt des maîtres d'ouvrage pour ces formes d'habitat? La volonté de diversifier les typologies de logement conduirait-elle à une augmentation considérable des coûts de construction? Ou est-ce que les maisons groupées avec jardin ne correspondent pas à un mode de vie agréé par les Lausannois? Dans tous les cas, force est de constater que les réalisations qui recourent à la mixité volumétrique - comme le quartier de Bellevaux-Pavement (1956-1958) de Vetter & Vouga et Wolf - le font plutôt pour des raisons compositives et plastiques et n'aboutissent pas pour autant à une réelle diversification des typologies architecturales et des pratiques sociales.

L'urbanisme et la culture classique Beaux-Arts

La mixité sociale et formelle des quartiers périphériques demeure néanmoins un thème récurrent des projets des étudiants de l'École d'architecture et d'urbanisme de l'EPUL à Lausanne et de la Haute École d'architecture de Genève. La création presque simultanée de ces deux écoles au début des années 1940 va encore renforcer l'influence dominante de la culture française en Suisse romande. Jean Tschumi et Eugène Beaudouin, appelés à diriger ces institutions, sont tous les deux issus de l'atelier Pontremoli de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris[26]. Leurs charges d'enseignement et leur rôle dans des Commissions consultatives et à la présidence de jurys de concours leur confèrent un sorte d'autorité supérieure auprès des pouvoirs publics et des mandataires privés et leur ont permis d'exercer une influence directe et continue sur plusieurs générations d'architectes.

Par leur formation identique Tschumi et Beaudouin partagent des valeurs et des intérêts communs propres au système Beaux-Arts. Pourtant il faut reconnaître que ces deux "patrons" qui, après avoir rompu les ponts, "s'observent à une distance de 60 km"[27], ont des trajectoires et des pratiques urbanistiques et architecturales très distinctes.

Jean Tschumi, approche paysagère et dispositions orthogonales

Dans son enseignement, Jean Tschumi privilégie les leçons d'urbanisme[28]. En tant qu'architecte de la Section Suisse de l'Exposition Internationale de

l'Urbanisme et de l'Habitation, tenue à Paris du 10 juillet au 15 août 1947, il a pu constater le manque d'envergure et la faiblesse de certaines compositions générales des plans d'aménagement des villes suisses. Selon lui, "le sol généralement tourmenté, les soucis d'économie, l'esprit de réalisation dans des délais rapprochés retiennent trop souvent les urbanistes dans leurs compositions"[29].

A Lausanne, Tschumi exhorte les étudiants à faire preuve d'audace dans les vues d'ensemble qui président au développement des villes et concentre son effort didactique sur la conception de quartiers de logement. La maîtrise des principes de groupement de l'habitat devient ainsi une sorte d'émulation créatrice pour les étudiants qui se confrontent à la réalité du territoire lausannois par l'étude systématique de nouveaux quartiers implantés dans des lieux stratégiques de l'agglomération[30].

Ces études d'aménagement urbain, recensées dans des albums documentaires sur les travaux d'atelier de l'EPUL[31], présentent des traits caractéristiques communs: il s'agit pour la plupart de projets où *la composition paysagère et l'angle droit prédominent* et où la recherche plastique et l'art des volumes se combinent à la topographie, à la vue et à l'orientation. La ville en pente devient ainsi le support pour des compositions gérées avec une grande liberté plastique, sur un fond de silhouette et de skyline.

Bien que nous ne puissions pas encore complètement évaluer l'impact de l'enseignement de Jean Tschumi dans les réalisations professionnelles de ses étudiants, on peut logiquement supposer que ces compositions académiques vont trouver des applications concrètes dans la pratique professionnelle des architectes. C'est notamment le cas de l'unité résidentielle de Valmont où Nicolas Petrovich-Niegoch (élève de Tschumi) propose, avec le Service d'urbanisme de la Ville de Lausanne (Marcel-D. Mueller et Étienne Porret), l'implantation de trois tours décalées et de deux barres en périphérie du domaine de façon à préserver l'arborisation existante et la vue vers le paysage et à établir des transitions volumétriques entre le haut et le bas du terrain[32]. C'est le cas aussi du quartier de l'Ancien-Stand dont le plan masse conçu par Alain Décoppet et Léopold Veuve (d'autres élèves de Tschumi, membres de l'AAA) en collaboration avec le Service d'urbanisme, repose sur des critères d'équilibre plastique et de contraste entre des masses verticales et horizontales selon une composition générale qui associe une tour à des barres disposées autour d'un espace central voué aux loisirs et aux équipements[33].

Eugène Beaudouin, l'art des jardins et le plan articulé

Eugène Beaudouin fonctionne comme expert et conseiller pour le Département des Travaux Publics où il est membre de la Commission plénière d'Urbanisme[34]. Dans ce cadre il est appelé à esquisser des propositions d'aménagement pour le devenir de certains secteurs problématiques de la ville de Genève - comme l'étude du quartier des Grottes et de Montbrillant[35] - et à émettre des avis sur des projets d'urbanisme qui lui sont soumis. A plusieurs reprises il a l'occasion d'insister sur la nécessité de prendre en compte la dimension paysagère dans la composition des nouveaux quartiers périphériques. Lors de l'analyse de l'aménagement de la propriété de Budé (Addor et Julliard, Honegger Frères, 1958-1962), il critique la rigidité excessive du projet et suggère "que la composition générale soit ouverte vers la vue, aucun bâtiment ne devant couper la perspective. En outre, il faudrait utiliser au mieux la topographie par un étagement des volumes et donner aux logements à construire l'orientation la plus favorable"[36].

Contrairement à Jean Tschumi - qui, à notre connaissance, n'a jamais construit de logements collectifs en Suisse - Eugène Beaudouin a l'occasion de mettre en pratique les principes théoriques de composition urbaine qu'il enseigne aux futurs architectes genevois[37]. Le modèle qu'il conçoit pour la première fois à Genève, et qui sera retenu pour des projets ultérieurs comme le concours remporté à Strasbourg, s'inspire du Parc Monceau à Paris[38]. Le parti, intitulé "plan articulé autour d'un jardin" et appliqué lors de l'aménagement de la propriété de Vermont (Les Artichauts 1948-54), rompt avec l'urbanisme de barres répétitives de Maurice Braillard et privilégie plutôt les volumes simples de gabarits variables, articulés selon des lignes biaises continues et déployés en bordure d'un jardin central. Beaudouin opte pour des tracés non-orthogonaux, composant avec des lignes serpentines et des angles de 135°, influencé peut-être par la géométrie "organique" de Taliesin West de Frank Lloyd Wright qu'il a pu admirer à l'exposition *L'Amérique Bâtit* qui a eu lieu à la Maison des Congrès de Genève en janvier 1946[39].

Vermont va avoir une véritable fortune critique en Suisse romande. Pour Jean-Pierre Vouga ce modèle "préfigure, en quelque sorte, l'habitation de l'avenir. Tous les éléments de la vie civique, magasins, écoles, etc. s'y trouvent et il n'y a pas là de monotonie". Vermont représenterait "une étape vers la cité radieuse"[40]. A Genève, ce modèle inspirera toute une série de réalisations postérieures dont Morillon-Parc (1955-1960, A. et F. Gaillard,

M. Cailler) et le Lignon (1964-1967, G. Addor, J. Bolliger, D. Julliard, L. Payot, W. Rutz, W. Wetz)[41].

L'explication de l'émergence de cette forme urbaine apparemment clairement circonscrite que constitue le quartier coordonné exige l'analyse de nombreux paramètres, dont le poids respectif est difficile à mesurer: morphologie de la ville, idéologies de la planification, circulation des modèles, demande sociale. Pour déboucher sur une compréhension véritablement historique du phénomène, il faudrait encore tenir compte de l'entrée en scène de nouveaux types d'investisseurs (les fonds de prévoyance, les gestionnaires de fortunes), de la dynamique démographique et sociale (fort afflux de population vers les chefs-lieux après la guerre, accroissement du nombre des ménages et diminution de leur taille), de la structure des emplois (explosion du tertiaire), etc. Sans cesse, le Second après-guerre se présente à nous comme un champ d'explorations multiples et complexes.

---

[1] Pour les études de cas concernant Lausanne cf. Bruno MARCHAND, Danièle DUPUIS, Sylvain MALFROY, Dominique ZANGHI, Colette FÄHNDRICH, « Lausanne dans le contexte du Second après-guerre », in *DA-Informations* n° 179, Département d'architecture de l'EPFL, juin 1997.

[2] Pour un bilan de la politique fédérale d'aide à l'assainissement des centres-villes dans les années 1940, cf. le rapport de Ernst REINHART, *Die Sanierung der Altstädte*, Zurich. L'office fédéral de surveillance des prix recommande aux communes d'augmenter la densité d'occupation du sol dans les quartiers périphériques et de généraliser les immeubles de 4 étages.

[3] Sur le processus de substitution des gabarits urbains géométriques (alignements, hauteurs et espacements réglementaires) par des coefficients chiffrés, cf. les nombreux articles publiés par Hans MARTI dans la *Schweizerische Bauzeitung* et recensés à la fin de la notice de Sylvain MALFROY dédiée à ce pionnier de l'urbanisme moderne en Suisse dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *Architektenlexikon der Schweiz 19./20. Jh.*, Bâle, Birkhäuser, 1998, p. 363.

[4] Sur Armin Meili, figure clé de l'aménagement du territoire en Suisse, cf. la notice biographique et les renvois bibliographiques de Tomaso ZANONI dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 367-368. Sur le programme de modernisation des stations touristiques et de cure, cf. Armin MEILI, *Bauliche Sanierung von Hotels und Kurorten*, Erlenbach/Zurich, 1945.

[5] Sur Von der Mühll, cf. la notice biographique et les renvois bibliographiques d'Antoine BAUDIN dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 555-556. Voir également Henri Robert VON DER MÜHLL, *De l'architecture*, Éditions Anthony Krafft, Pully-Lausanne, 1973. Henri Robert Von der Mühll (1898, Mulhouse - 1980, Lausanne)

joue un rôle important dans la diffusion à Lausanne et sur la Riviera vaudoise d'une approche paysagère de l'urbanisme. Jeune membre fondateur des CIAM à La Sarraz en 1928, il a l'occasion de s'imprégner de l'idéologie de la ville verte, sans souscrire cependant à son expression radicalement fonctionnaliste. Homme de culture élitaire, peintre et musicien dilettante, intellectuel philhéllène, grand voyageur, Von der Mühll ne peut pas affronter le territoire sans se souvenir des traditions qui l'ont façonné ni rester hors de tout attachement aux spécificités qui résultent de la comparaison avec d'autres horizons.

[6] Pour un historique de cette opération lausannoise cf. Sylvain MALFROY, "Die Landschaft als Stadtraum", in *Turicum* n°5, 1994, pp. 8-16.

[7] Cette thèse formulée d'abord dans "Considérations sur l'urbanisme de Lausanne" (*L'oeuvre*, 1933) est reprise et développée dans "Urgence et utopie de l'urbanisme" (*AFF* n° 7, 1960-61). Ces articles figurent dans le recueil de Henri Robert Von der Mühll, *De l'architecture, op. cit.*

[8] Hoechel est professeur d'urbanisme d'abord à l'École des Beaux-Arts, et par la suite à l'École d'Architecture de Genève de 1942 à 1960. Ses notes de cours abordent la notion de quartier et s'attardent sur les modèles anglo-saxons: "L'idée d'une organisation de la ville en "unité de quartier" a surgi en Angleterre surtout à l'occasion de reconstruction des villes sous une forme extrêmement catégorique et nettement déterminée. Le principe des "*Neigborhood*" (sic) (unités de voisinage) est exprimé dans tous les plans d'aménagement des dernières années, et sa nécessité n'est plus mise en discussion. En Suisse, l'idée est moins connue, bien qu'elle ait été propagée dès 1942, spécialement dans le but de réveiller l'esprit civique urbain". Arnold Hoechel, Cours d'urbanisme. Les quartiers. 18 mai 1948. (Archives Hoechel, CRR). Nous remercions Alain Léveillé de nous avoir autorisé de consulter les archives Hoechel. Sur Arnold Hoechel, voir ausi Armand BRULHART, "Le Miroir d'un architecte urbaniste" in *archithese* n° 2, 1984, pp. 40 - 42, François VICARI, "Biographies" in *archithese* n° 2, 1984, pp. 48 - 49 et la notice de Armand BRULHART dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 270-271.

[9] Ce Congrès, organisé par le Ministry of Town and Country Planning, se tient à Hastings du 7 au 12 octobre 1946. La manifestation était accompagnée d'une exposition où figurait le Greater Plan of London, plusieurs exemples d'unités de voisinage et le plan de la Ville Nouvelle de Stevenage.

[10] Le 6e CIAM, le premier après la fin de la guerre, a lieu à Bridgewater du 7 au 14 septembre 1947.

[11] Dans la bibliothèque de Arnold Hoechel conservée au CRR nous avons trouvé une abondante littérature sur les travaux de planification de plusieurs villes anglaises, dont notamment: Patrick ABERCROMBIE, *Sheffield, a civic survey and suggestions toward a development plan*, The University Press of Liverpool Limited, Hodder and Stoughton Limited, London, 1924; Patrick ABERCROMBIE, *Greater London Plan 1944*, His Majesty's

Stationnery Office, London, 1945; West Midland Group, *Connurbation, a planning survey of Birmingham*, The Architectural Press, London, 1948.

[12] Le groupe MARS, Modern Architectural Research Group, était l'aile anglaise des CIAM. Cf. Kenneth FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique,* Philippe Sers, Paris, 1985, pp. 220 et 253 (1ère édition anglaise, 1980) et John R. GOLD, *The experience of modernism. Modern architects and the future city 1928-1953*, E & FN Spon, Londres, 1997.

[13] Cf. Valérie DEVILLARD et Hélène JANNIÈRE, "Espaces publics, communauté et voisinage, 1945-1955" in *Les espaces publics modernes. Situations et propositions*, sous la direction de Virginie PICON-LEFBVRE, Le Moniteur, Paris, 1997, pp. 15 - 32.

[14] *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève mandatée par le Département des Travaux Publics*, Alex. Jullien, Éditeur, Genève, 1948.

[15] L'unité de voisinage - neighbourhood units - est un modèle appliqué pour la première fois aux États-Unis par la Regional plan association de New York (plan régional de 1929). Cf. *Neighbourhood and Community Planning, Regional Survey of New York and its environs*, volume VII, New York, 1929, notamment l'article "The neighbourhood unit" de Clarence Arthur PERRY, pp. 22 - 140. Sur Radburn, première application de la notion d'unité de voisinage voir Clarence S. STEIN, *Toward new Towns for America*, The University Press of Liverpool, Chicago, Illinois, 1951, pp. 37- 69. L'échelle de l'unité de voisinage est déterminée généralement par l'aire de l'influence de l'école primaire. En principe une unité de voisinage se compose de 2000 à 4000 logements, d'une école primaire et d'une école maternelle, d'un centre communautaire, d'une église, d'un petit centre commercial et d'un pub. Conçue à l'échelle des piétons elle est séparée de ses voisines par des voies principales et par des coupures vertes.

[16] "Depuis la guerre, les Anglais (...) ont proposé pour leurs villes, qui dépassent de beaucoup les nôtres en chiffre de population, un retour vers la décentralisation. Leur idée de créer des unités de quartier (neighbourhood) est remarquable..." Voir *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève mandatée par le Département des Travaux Publics, op. cit.*, p. 44.

[17] Maurice BRAILLARD, "Rapport de la Commission d'Étude pour le développement de Genève" in *La Suisse* du 6 novembre 1949.

[18] Arnold HOECHEL, "L'urbanisme en Suisse" in *Section de la Suisse. Exposition Internationale de l'Urbanisme et de l'Habitation*, Paris 1947, Office suisse d'expansion commerciale, Zurich et Lausanne, 1947, p. 26.

[19] Comme la cité satellite de Meyrin (1961), la cité satellite de Lancy-Onex (1961) ou le Lignon (1964-1967). Cf. Alain LÉVEILLÉ, "Genève 1850-1975" in *werk-archithese* n°15/16, 1978, pp. 14-28.

[20] Sur Jean-Pierre Vouga, cf. la notice de Sylvain MALFROY dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 557-558.

[21] Cf. Jean-Pierre VOUGA, *Les souvenirs sur l'urbanisme des débuts en Suisse romande*, texte dactylographié, 28 juillet 1979.

[22] Sur le mixed development anglais cf. *Home sweet home, Housing designed by the London County Council and Greater London Council Architects, 1888 - 1975*, Academy Editions, Londres, 1976, pp. 48 - 61; Miles GLENDINNING & Stephan MUTHESIUS, *Tower Block, Modern Public Housing in England, Scotland, Wales and Northern Ireland*, Yale University Press, New Haven and London, 1994, pp. 29-34.

[23] Cf. Jean-Pierre VOUGA, "L'habitation à Lausanne" in *BTSR* n° , 1951, pp. 296 - 304.

[24] Jean-Pierre VOUGA, "L'opinion d'un architecte" in *Habitation* n° 6, 1961, p. 17.

[25] *Ibid.*, p. 17.

[26] Selon Jacques Gubler, Tschumi aurait été le "nègre" de Beaudouin au moment du concours final. Pourtant, même s'ils occupent en Suisse des fonctions parallèles, "les ponts ont été rompus entre les deux anciens Pontremoli, qui s'observent à une distance de 60 km". Cf. Jacques GUBLER, "Siège à l'ombre du Cèdre. La MVA et Jean Tschumi" in *IAS* n° 22, 1994, pp. 394-399.

[27] *Ibid.*, p. 396.

[28] Cf. Sylvain MALFROY, "L'axe et le skyline. Notes sur l'urbanisme de Jean Tschumi" in *Faces* n° 39, 1996, pp. 10-17. Jean Tschumi a acquis une formation complémentaire en aménagement urbain à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris.

[29] Cf. la *revue française Urbanisme* n° 4, 16e Année, consacrée à l'Exposition. Jean Tschumi y fait un compte rendu sur les objectifs de la Section suisse, pp. 142 - 143.

[30] En 1948, à l'occasion du premier Congrès international des Architectes (UIA), Jean Tschumi organise une exposition des travaux d'étudiants et publie les premiers résultats de cinq années d'enseignement au département d'architecture de l'EPUL. Cf. "École polytechnique de l'Université de Lausanne, École d'Architecture et d'Urbanisme, projets des élèves" par J. Tschumi, professeur, Directeur des Ateliers d'architecture et d'urbanisme, in *BTSR* n° 23, 6 novembre 1948, pp. 281 - 290.

[31] Déposés aux Archives de la Construction Moderne, ACM-EPFL.

[32] Sur Valmont, cf. plaquette de promotion *Valmont Lausanne*, éditée par l'étude de notaires Francken et Sandoz, Lausanne, s. d.; Jean PEITREQUIN, Marcel-D. MUELLER, Etienne PORRET, "L'ensemble résidentiel de Valmont in *Habitation* n° 11, 1958, pp. 10-13; Claude MAGNIN, *Étude de deux quartiers: Valmont et Mont-Goulin*, mémoire de licence de l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne, 1969.

[33] Sur l'Ancien Stand, cf. la Plaquette *AAA 1961-1975*, Paris, SIPE, s. d.; Paul JEANNERET, "Le groupe locatif de l'Ancien-Stand" in *Journal de la Construction de la Suisse Romande*, n°17, 1967; Sylvain MALFROY et Bruno MARCHAND, "Un quartier expérimental dans le contexte des années soixante à Lausanne. Les réalisations de l'Atelier des Architectes Associés (AAA) à l'Ancien Stand" in *Habitation* n°1, 1997; Bruno MARCHAND, notice dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 29-30.

[34] Sur Eugène Beaudouin, cf. la notice de Bruno MARCHAND dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 44.

[35] Cf. le *Procès-verbal de la Commission plénière d'urbanisme* du lundi 9 juin 1952, pp. 5-8. Aux Grottes, la composition de Beaudouin repose sur des pénétrantes de verdure tracées à partir d'une porte de ville traitée sous forme d'une place monumentale. Ces esquisses furent par la suite développées par le bureau d'études du service cantonal d'urbanisme, "auquel seraient adjoints un ou deux dessinateurs anciens élèves de l'école d'architecture" sous le contrôle d'André Marais.

[36] Cf. le Pro*cès-verbal de la Commission plénière d'urbanisme* du jeudi 6 octobre 1955, p. 3.

[37] Cf. Claude GROSGURIN, "L'esprit de l'enseignement à l'École d'Architecture de l'Université de Genève" in *BTSR* n° 20, 1950, pp. 269-278.

[38] Cf. "Habiter autour d'un jardin. Trois projets de E.-E. Beaudouin" in *Urbanisme* n° 7/8, 1951, pp. 5-8.

[39] Cf. le catalogue de l'exposition *L'Amérique Bâtit*, Maison des Congrès, Genève, 19 janvier - 14 février 1946. Exposition organisée par le Département de la Presse de la Légation des États-Unis et par la Haute École d'Architecture de Genève. A l'occasion de l'inauguration de l'exposition, Beaudouin fait un vibrant plaidoyer en faveur de l'architecture américaine.

[40] "L'évolution dans la construction de logements économiques. Conférence de J. P. VOUGA lors du congrès annuel de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 18 et 19 mai à Montreux" in *Journal de la Construction de la Suisse Romande* n° 11, 1957, pp. 732-733.

[41] A propos de l'influence du modèle de Vermont sur d'autres réalisations genevoises, cf. Isabelle CHAROLLAIS, Bruno MARCHAND et Michel NEMEC, "Genève: l'urbanisation de la rive droite et le rôle d'Eugène Beaudouin" in *IAS* n° 15/16, 1993, pp. 312-323.

1 - Aménagement du quartier de Valency dans la périphérie de Lausanne, 1949-1959. Vue aérienne.

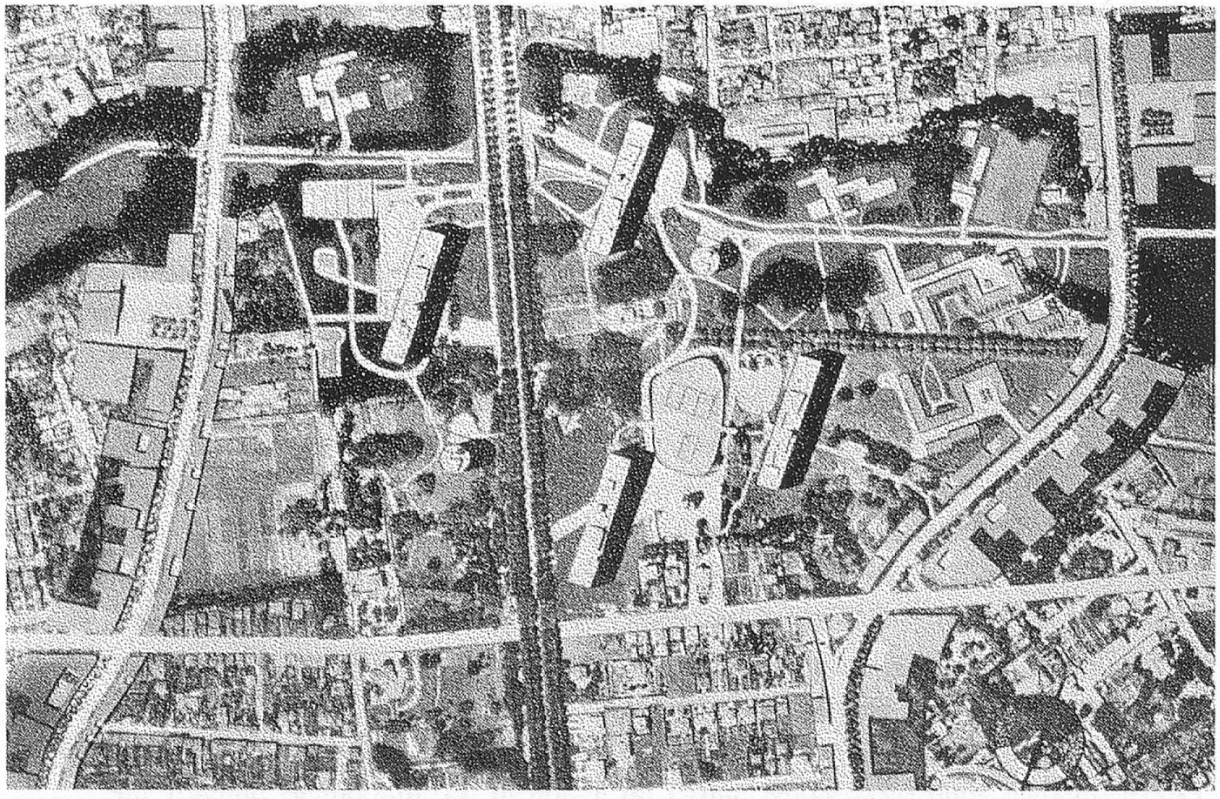

2 - Le Corbusier, urbanisation de Marseille-Sud, 1951. Extrait de l'*OC 1946-52*.

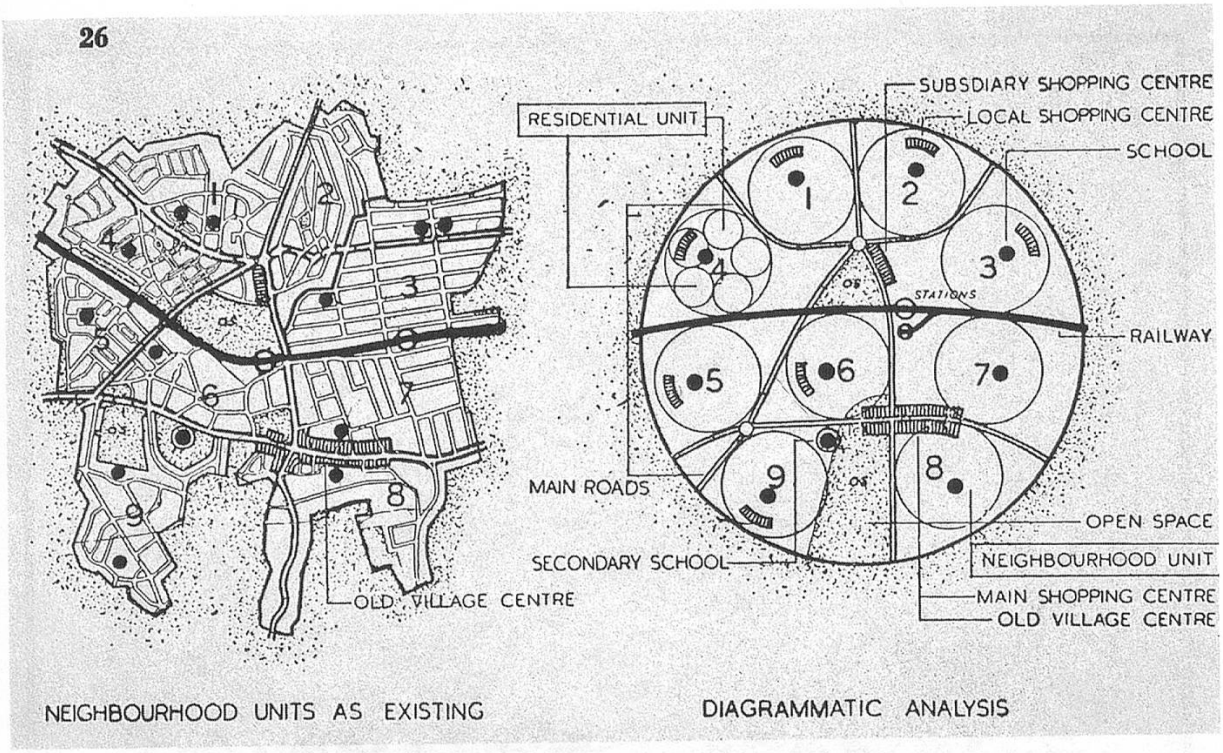

3 - Patrick Abercrombie, unités de voisinage et diagramme analytique. Extrait de *Greater Plan of London*, 1944.

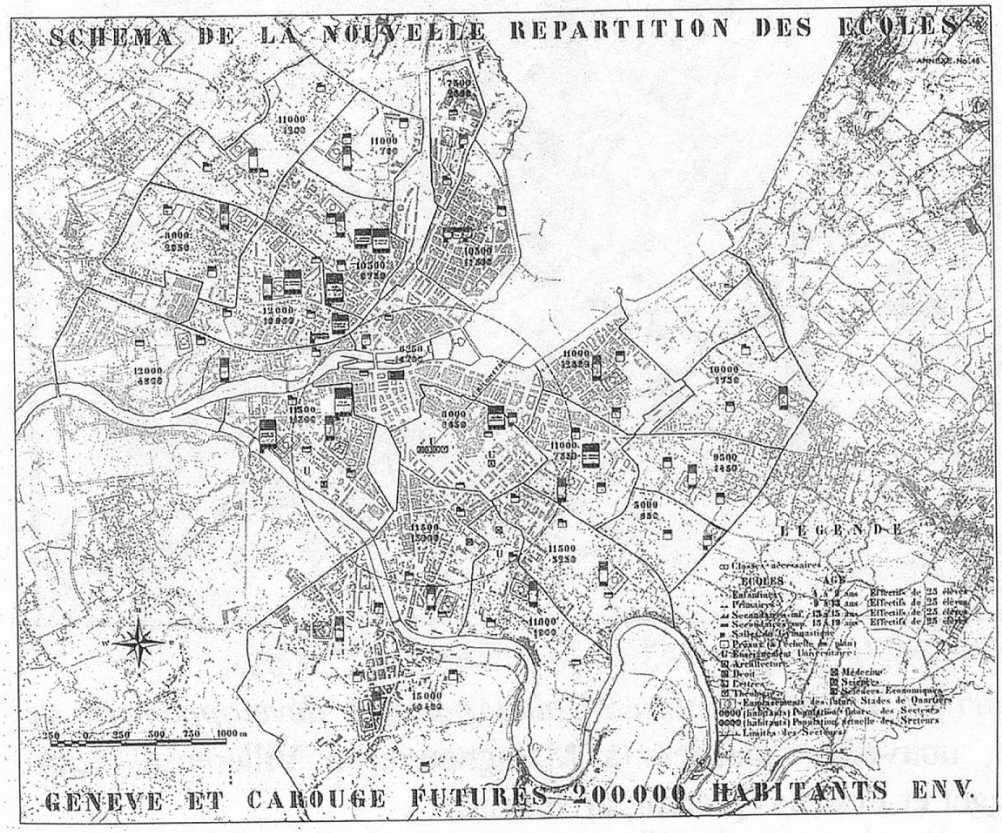

4 - *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève*, 1948, schéma de la nouvelle répartition des écoles.

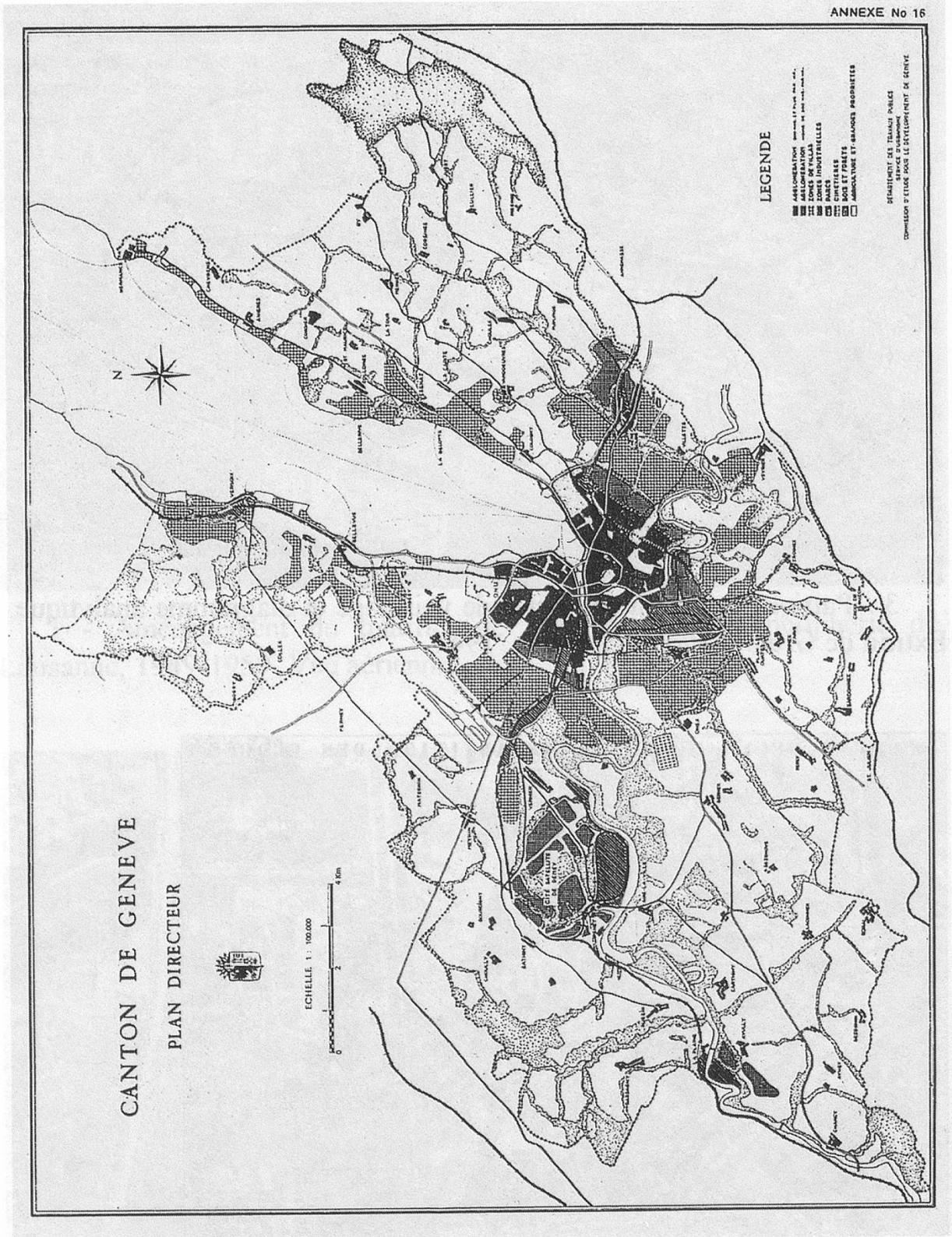

5 - *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève*, 1948, nouveaux quartiers à Malagnou et à Villereuse, Jean-Jacques Honegger et Francis Quétant, architectes.

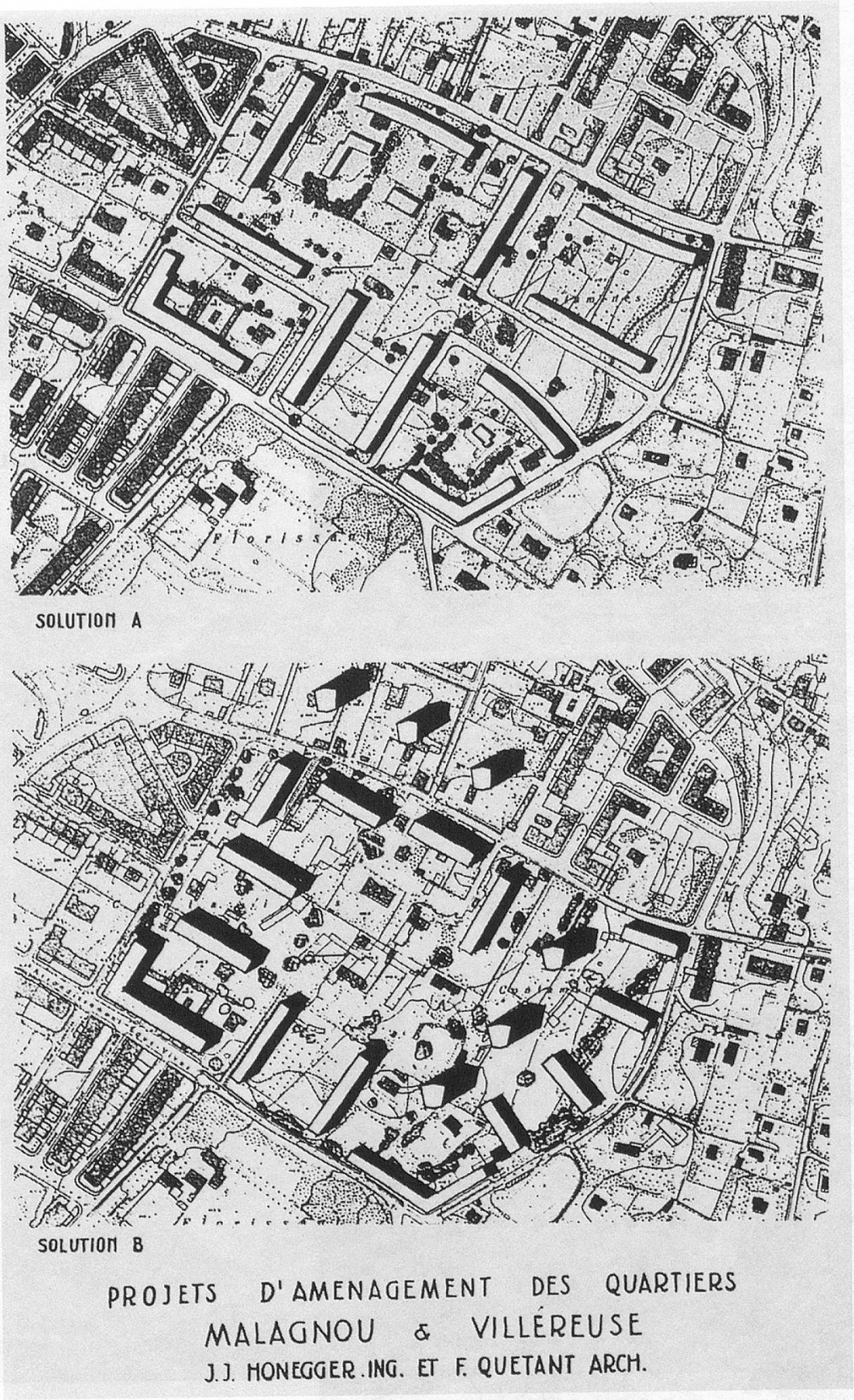

6 - *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève*, 1948, plan directeur du canton de Genève.

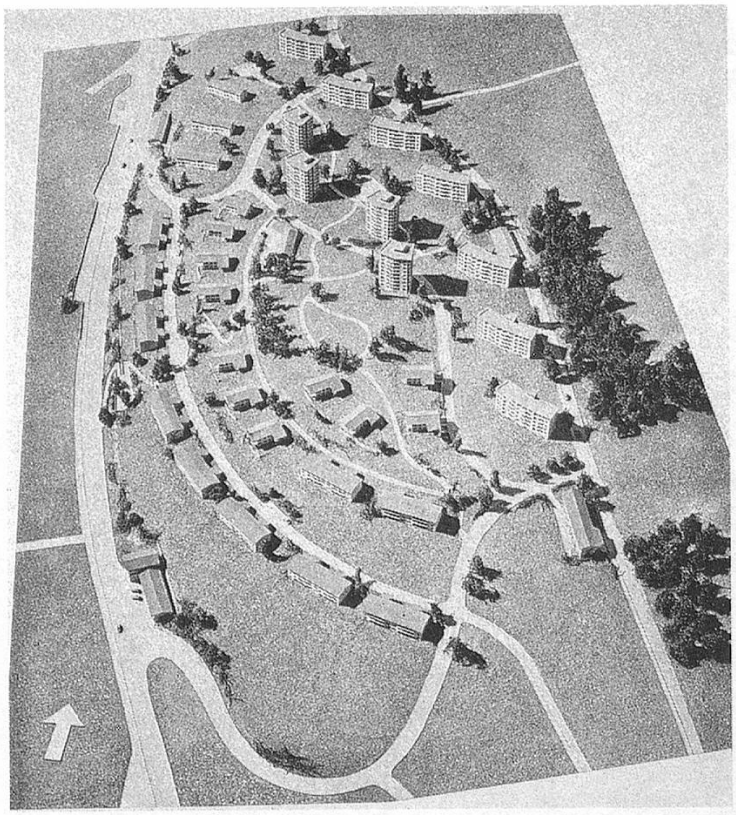

7 - Haefeli, Moser, Steiger, étude de plan de quartier de Mont-Goulin dans la périphérie lausannoise, 1945. Vue de la maquette.

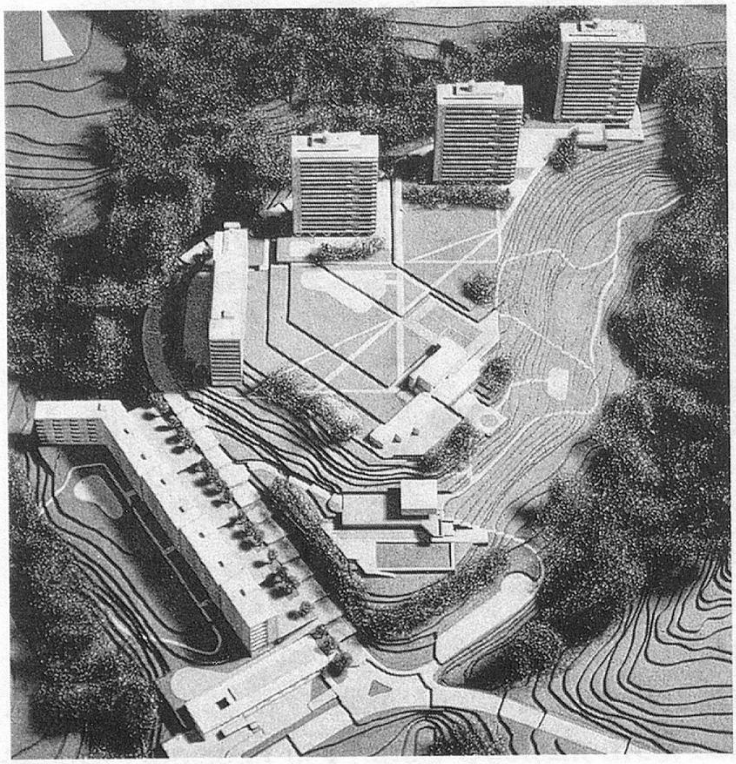

8 - Petrovich-Niegoch, étude du plan de quartier de Valmont à Lausanne, 1956. Vue de la maquette.

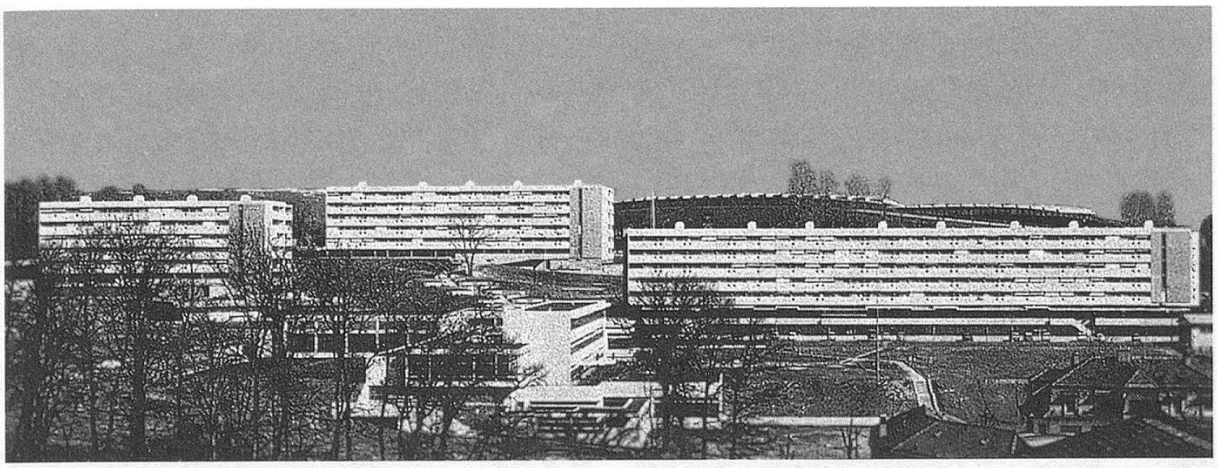

9 - AAA, vue des immeubles réalisés dans le quartier de l'Ancien-Stand à Lausanne, 1961-66.

10 - Beaudouin, Guyonnet, Bordigoni, Gros, de Saussure, Quartier de Vermont - Les Artichauts à Genève, 1948-1954. Vue aérienne (Collection iconographique du Vieux-Genève).

11 - Travaux des étudiants de Jean Tschumi, plan masse.

12 - Travaux des étudiants de Jean Tschumi, vue de la maquette.